

LE WALI DE TIZI-OUZOU SE PRONONCE SUR LES RATISSAGE EN COURS

# ■ De bons résultats à Sidi-Ali-Bounab

Lire en page 2



Ph./Médit Libre

ALLIANCE ASSURANCES

# ■ Plus de 1,44 milliard DA de fonds levés

Lire en page 6

CODE COMMUNAL  
**Les P/APC veulent des réajustements**

Page 3

ISSN : 1112-7449

# MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1155 Mercredi 29 décembre 2010 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ES SÉTIF- CRB MERINE CE SOIR À 18H

# Les Aigles noirs sur du velours

Page 16

## Noureddine Moussa réagit aux émeutes du logement à Alger



focus 2010 | SAHARA OCCIDENTAL  
**L'ANNÉE DE TOUS LES DÉFIS**  
Pages 4 et 5

# «INCONCEVABLE!»

Lire en page 3

Publicité

## Les véritables abonnements

Vous aussi parlez **21h à 2400** DA/mois seulement

[www.djezzyetlespointssurlesy.com](http://www.djezzyetlespointssurlesy.com)



Gratuits :  
Recevez 270 minutes d'appels gratuits vers tous les réseaux nationaux 24h/24 et 1000 minutes d'appels gratuits vers le réseau OTA entre 00H et 18H, inclus dans l'abonnement Classic 4H30.  
Tarifs :  
De 00H à 18H : 0DA vers le réseau OTA\*, 7DA vers les autres réseaux nationaux.  
De 18H à 00H : 7DA\*\* vers tous les réseaux nationaux.

\* A hauteur de 1000 minutes.  
\*\* Prix applicable également après épuisement de la gratuité vers tous les réseaux nationaux.



L'Algérie تعيش

[www.djezzy.com](http://www.djezzy.com)

Midi Libre N° 1155 Mercredi 29 décembre 2010 - 400/10

LE WALI DE TIZI-OUZOU SE PRONONCE SUR LES RATISSAGE EN COURS

# "Il y a eu des résultats à Sidi-Ali-Bounab"

Le brouillage du réseau téléphonique, même s'il a été levé, ne veut pas signifier la fin des opérations. Le wali, qui intervenait hier lors d'une session de l'Assemblée populaire de la wilaya de Tizi-Ouzou, a révélé que les opérations de ratissage se poursuivent et ont donné des fruits, sans toutefois donner plus de détails. Le wali n'a pas nié qu'il y a eu un certain regain d'insécurité à Tizi-Ouzou ces dernières semaines mais, en même temps, il a insisté sur le fait que les forces de sécurité sont en train de pousser les groupes armés dans leurs derniers retranchements, notamment au niveau du massif de Sidi-Ali-Bounab.

PAR LOUNÈS BOUGACI

**A**bdelkader Bouaghir, wali de Tizi-Ouzou, est le premier responsable à se prononcer officiellement au sujet de la vaste opération de ratissage enclenchée par les forces de l'ANP le 9 décembre dernier. Une opération qui a été accompagnée du brouillage de tous les réseaux téléphoniques, rappelle-t-on. Le brouillage du réseau téléphonique, même s'il a été levé, ne veut pas signifier la fin des opérations. Le wali, qui intervenait hier lors d'une session de l'Assemblée populaire de la wilaya de Tizi-Ouzou, a révélé que les opérations de ratissage se poursuivent et ont donné des fruits, sans toutefois donner plus de détails. Ce sont des élus qui ont posé des questions au premier magistrat de la wilaya, lui donnant ainsi l'occa-



sion d'aborder, pour la première fois, cette affaire qui a donné lieu à une infinité de spéculations, compte tenu du silence total de la part des autorités qui n'ont donné aucune information. Un silence que le wali explique par la nécessité et l'importance que revêt la discrétion dans ce genre d'opération. Le wali n'a pas nié qu'il y a eu un certain regain d'insécurité à Tizi-Ouzou ces dernières semaines mais, en même temps, il a insisté sur le fait que les forces de sécurité sont en train de pousser les groupes armés dans leurs derniers retranchements,

notamment au niveau du massif de Sidi-Ali-Bounab.

Le wali a ajouté que d'importants moyens ont été déployés par les forces de sécurité pour mener à bien l'opération qui dure depuis une vingtaine de jours.

Le wali de Tizi-Ouzou a enfin conclu en annonçant que depuis début novembre dernier, 260 descentes ont été opérées par les services de sécurité dans le cadre de la lutte contre la délinquance. Suite à ces opérations, 760 individus ont été interpellés dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

L. B.

## DÉTOURNEMENT AU BUREAU DE POSTE DE BISKRA

### Le verdict tombe

Quatre personnes, impliquées dans l'affaire de détournement frauduleux commis à Algérie Poste, ont été condamnées lundi par le tribunal de Biskra à des peines allant de deux ans à cinq années de prison. Le nommé A. B. été condamné à une peine de 5 ans de prison ferme, son épouse S.M.B. a écopé de deux ans de prison dont 3 mois ferme, les nommés M.A. et M.B.R. ont été condamnés quant à eux à deux ans de prison avec sursis. Les quatre co-accusés, dont une femme, ont comparu devant le tribunal le 21 décembre courant, pour des faits remontant, selon l'arrêt de renvoi, au 26 janvier 2008 et au 1 juin 2010, lorsque les accusés S.M.B. et son mari A.B. chauffeur à Algérie Poste ont procédé au retrait de 1.630.000 dinars sur le compte d'une autre femme et de façon illégale. Au cours de l'audience, il est apparu que ce retrait a été effectué lorsque l'accusée a pris possession d'un carnet de chèque appartenant à la victime, en plus d'autres opérations commises à l'aide de chèque de comptoir, en usage en cas d'indisponibilité de chéquier personnel. Dans la même affaire, l'enquête de la police a abouti à l'arrestation d'un receveur des postes à Tolga (M. A.) et un receveur des postes à la cité El Amel du chef-lieu de wilaya (M.B.R.). Présents devant la justice le 8 décembre passé, la nommée S.M.B. a été écrouée pour vol, faux et usage de faux, usurpation d'identité, et son mari A. B. inculpé pour vol, faux et usage de faux, le receveur des postes de Tolga M. A. et le receveur des postes de la cité El Amel de Biskra M. B. R. ont été inculpés pour abus de pouvoir et négligences graves entraînant la dilapidation de fonds publics.

APS

## TRIBUNAL DE TIZI-OUZOU

# 18 mois pour soutien au terrorisme

**L**e dénommé A. Hamid, 36 ans et originaire de la commune de Ouled Aïssa (wilaya de Boumerdès), a été condamné, hier, par le tribunal de Tizi-Ouzou, à la peine de 18 mois de réclusion criminelle pour le chef d'accusation de soutien à groupe terroriste armé. L'accusé a été arrêté dans un barrage dressé par les forces de l'ANP au niveau de la localité de Tadmaït dans une région montagneuse.

Les services de sécurité avaient obtenu des informations selon lesquelles le mis en cause allait livrer des denrées alimentaires et autres effets vestimentaires à un groupe armé écumant la région. Lors de son interrogatoire, l'accusé a avoué qu'il



travaillait avec le groupe armé au sein duquel active son frère à ce jour, à savoir A.Tewfik. Ce dernier a été jugé hier par contumace et a écopé, à son tour, de la peine de 20 ans de réclusion criminelle. Ce der-

nier, selon les affirmations de son frère, active dans les maquis depuis des années. C'est en 2005, toujours d'après A. Hamid, que A. Tewfik, qui était déjà au maquis, lui aurait proposé de

collaborer avec eux en contre partie d'une somme d'argent.

L'accusé a précisé qu'étant chômeur, il a accepté la proposition. Sa mission consistait à approvisionner les terroristes en denrées alimentaires, en téléphones portables, en vêtements et en autres effets dont aurait besoin le groupe armé. Hier, l'accusé et contrairement à ce qu'il avait dit devant le juge d'instruction et devant la police a tenté de nier les faits qui lui sont attribués.

A la fin de l'audience, le procureur a requis 6 ans de réclusion criminelle contre l'accusé A. Hamid et la perpétuité contre son frère A. Tewfik actuellement en fuite.

L. B.

## PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

# L'ONEC APPLAUDIT

PAR INES AMROUDE

**L**e conseil national de l'Organisation nationale des enfants des chouhada (Onec) a exprimé encore une fois, hier, à Alger son soutien au programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika pour le développement économique 2010-2014 qui vise à assurer progrès et stabilité.

Dans un communiqué rendu public à l'issue de la 34<sup>e</sup> session de son Conseil national, l'organisation a appelé dans un communiqué à "la poursuite des efforts

pour assurer le développement et relancer les différents secteurs pour répondre aux aspirations des enfants de l'Algérie dans le cadre du message de Novembre".

Il a également rendu hommage aux "forces de l'Armée nationale populaire (ANP), à l'ensemble des corps de sécurité ainsi qu'aux patriotes fidèles pour leur abnégation" dans la lutte contre le terrorisme et ses soutiens.

Par ailleurs, le conseil s'est félicité du rejet par le gouvernement des appels à la restitution aux pied-noirs des biens qu'ils avaient acquis durant l'époque colo-

niale. Il a, dans ce sens, fustigé "la position française niant ses crimes contre le peuple algérien durant l'époque coloniale", appelant à cette occasion la France à "reconnaître ses crimes et à présenter des excuses au peuple algérien en vue de l'édification de relations qui reposent sur la justice, l'égalité et le respect mutuel".

Sur un autre plan, le conseil a préconisé de "lutter fermement contre la corruption sous toutes ses formes pour préserver les deniers publics".

I. A.

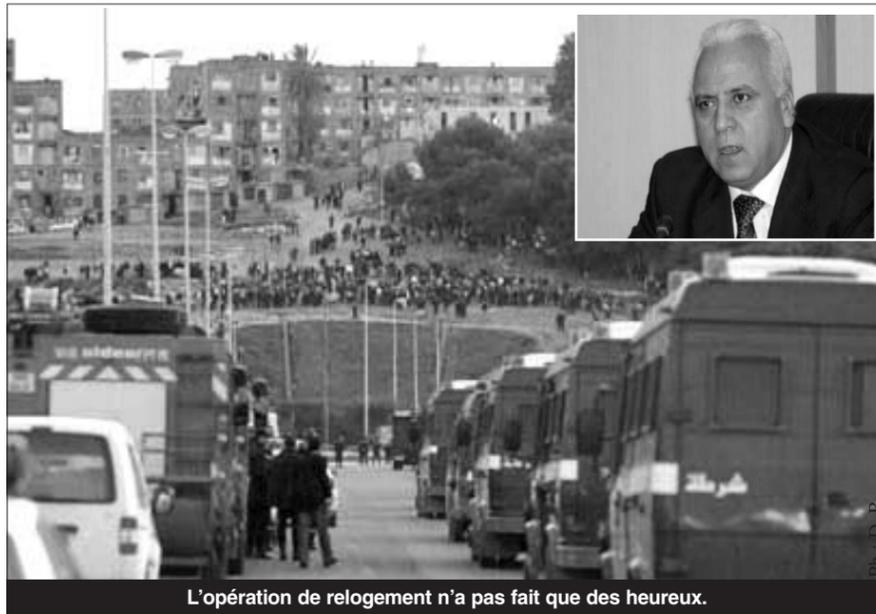
NOUREDDINE MOUSSA RÉAGIT AUX ÉMEUTES DU LOGEMENT À ALGER :

## «C'EST INCONCEVABLE !»

Faisant allusion aux récentes émeutes ayant éclaté dans plusieurs localités de la capitale, où des citoyens ont violemment exprimé leur mécontentement, se disant exclus des programmes de relogement, Nouredine Moussa n'a pas caché son étonnement tout en appelant les citoyens à la retenue.

PAR MOKRANE CHEBBINE

Le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme a qualifié «d'inconcevable et pas possible» que des citoyens affichent leur mécontentement «au moment où l'État annonce des réalisations et des chantiers de logements à grande échelle», hier sur les ondes de la Chaîne III. Faisant bien entendu allusion aux récentes émeutes ayant éclaté dans plusieurs localités de la capitale, où des citoyens ont violemment exprimé leur mécontentement, se disant exclus des programmes de relogement, Nouredine Moussa n'a pas caché son étonnement tout



L'opération de relogement n'a pas fait que des heureux.

en appelant les citoyens à la retenue. «Les programmes de relogement ne s'arrêteront pas après 2010 (...) l'État continuera à construire des logements et tous les citoyens éligibles seront relogés, il faut juste patienter et faire confiance à l'État», a-t-il rassuré, rappelons que 1.045.000 logements ont été réceptionnés entre 2004-2009, et 550.000 autres sont en chantier. Concernant le programme de Relogement

de l'habitat précaire (RHP), le premier responsable du secteur a nettement tranché sur cette question, en précisant «qu'aucune demande ne sera adjointe à la liste des bénéficiaires de relogement au titre du RHP». Cette liste établie au premier semestre 2007, a fixé à 45.000 cas les bénéficiaires de ces relogements dans la wilaya d'Alger. Nouredine Moussa a, dans ce sens, mis en garde contre la falsification de documents et

les tricheries pour l'obtention d'un logement. «Nous travaillons avec un fichier national, et nous traduirons en justice tous les tricheurs», a-t-il martelé, affirmant de là même que les OPGI ont été instruites pour user de leurs prérogatives et poursuivre en justice tous ceux qui ont triché. Le ministre n'a de cesse de rappeler que les logements attribués par l'État «appartiennent à la collectivité et doivent être sauvegardés», car les bénéficiaires «ne sont que des locataires». Par ailleurs, le ministre de l'Habitat et du Logement a mis l'accent sur la nécessité d'impliquer les entreprises nationales dans la réalisation du programme quinquennal de 2 millions d'unités, dont 1,2 million seront livrés à l'horizon 2014. «Je n'ai aucun doute quant à notre capacité de réaliser ce programme (...) nous ambitionnons de faire le maximum de ce programme par les moyens nationaux», a-t-il souhaité, tout en exigeant des différents intervenants dans l'acte de bâtir à faire de la qualité des ouvrages «une démarche» et pas seulement «un slogan». D'ailleurs, il est exigé désormais des bureaux d'études et autres entrepreneurs de présenter un plan de qualité avant l'amorce des travaux, de même que le respect des délais de réalisation, portés à 24 et 26 mois.

M. C.

LA MAJORITÉ OCCUPAIT DES CHALETS À ALGER

## 1.586 FAMILLES RELOGÉES EN DÉCEMBRE

PAR AHMED BOUARABA

Dans le cadre du programme, lancé en mars de l'année en cours, pour le relogement des familles occupant des logements précaires dans plusieurs quartiers de la capitale, pas moins de 466 familles ont été relogées, hier, dans la cité de 1.600 logements à Draria dans la wilaya d'Alger.

Parmi ces bénéficiaires, de logements de types F2 et F3, plusieurs familles résidaient dans des chalets situés sur le site Ali-Amrane 2 à Bordj El-Kiffan. D'autres nouveaux propriétaires occupaient, quant à eux, le bidonville de la rue des Essences à Hussein Dey ainsi que quelques immeubles vétustes à Mohamed

Belouizdad. Il est à citer que cette opération est, selon l'Agence de presse algérienne qui cite Mohamed Rahaimia, directeur général de l'Office de promotion et de gestion immobilière OPGI d'Hussein Dey, la dernière de l'année qui s'achève. De son côté, Mohamed Smaïl, directeur de l'habitat de la wilaya d'Alger, a souligné que 1.586 familles issus de plusieurs cartiers de la capitale ont été relogées, durant le mois de décembre 2010. Il a, dans ce sens, ajouté que pendant les 3 dernières opérations, 95 recours ont été enregistrés par ses services. Afin d'assurer le bon déroulement de cette opération, quelque 2.000 agents, plus de 1.000 camions et 60 bus ainsi que d'autres moyens matériels et humains ont été mobilisés, informe-t-on.

En outre, des éléments de la Protection civile, équipés des moyens d'intervention rapide, particulièrement des ambulances, de la Gendarmerie nationale et ceux de Ppolice ainsi que d'autres agents de l'entreprise NetCom, ont été également mobilisés pour ce faire. Par ailleurs, afin de faciliter le transfert des familles et la prise en charge de leurs préoccupations notamment les recours, plusieurs bureaux d'orientation ont été ouverts par les services de l'OPGI au niveau du site d'accueil de Draria. Pour ce qui est de la scolarisation des enfants, les services de la wilaya d'Alger ont mobilisé 487 places pédagogiques pour ces derniers, indique-t-on de même source. Il est toutefois utile de noter que cette nouvelle cité comporte des

espaces verts et des moyens de divertissement dans le but de répondre aux besoins des enfants et des citoyens qui, faut-il le souligner, doivent sauvegarder ces espaces vitaux. Parmi les bénéficiaires figure Rachid, père de 3 enfants. Il a exprimé sa satisfaction d'avoir été logé à la cité de 1.600 logements de Draria. Les 5 membres de sa famille ont tenu à saluer les efforts déployés par l'État pour leur relogement dans des «conditions décentes», ont-ils témoigné. Ils ont, dans ce sens, souligné les affections à l'instar de l'allergie et l'asthme dont ils souffraient du fait de l'humidité qui caractérise les chalets. Espérons, pour en finir, que les 14 appartements restant verront prochainement leur ayants droit.

A. B.

CODE COMMUNAL

## LES REVENDICATIONS DES P/APC

PAR KAMAL HAMED

Des présidents d'assemblées communales populaires (P/APC) ont saisi l'opportunité de leur invitation par la commission des affaires juridiques et des libertés de l'APN, dans le cadre de l'examen par cette dernière du projet de loi relatif à la commune, plus connu sous le nom du code communal, pour exprimer de vive voix leurs préoccupations et leurs doléances. En effet, à en croire des députés membres de cette commission spécialisée de l'APN, les présidents d'APC qui ont répondu favorablement à l'invitation, ont vraiment éclairé la lanterne des élus du peuple sur nombre de questions relatives au fonctionnement de ces entités de l'État, non sans mettre en évidence leurs doléances. Ainsi, selon des membres de la commission des affaires juridiques, qui ont requis l'anonymat, dans une déclaration au Midi Libre la dizaine de P/APC invités

par la commission, qui sont affiliés à différentes formations politiques, ont tous évoqué la question du manque de prérogatives, car ils estiment qu'elles sont subordonnées à celles des walis, des chefs de daïras et même, quelquefois, à celles détenues par les secrétaires généraux des APC. Selon nos sources «ces présidents d'APC ont ainsi évoqué le problème des délibérations et ont émis le vœu que la durée soit déterminée par la loi, ce qui n'est pas le cas actuellement, puisque le wali n'est assujéti à aucune date butoir pour se prononcer et donc donner son quitus». Ces P/APC, dont certains disposent d'une expérience pour en être déjà à leur deuxième mandat, ont aussi, dans cette même veine, mis en avant la problématique des délibérations portant sur la réalisation des Programmes communaux de développement (PCD). Selon eux, ajoutent toujours nos sources, «ils n'ont aucun poids puisqu'ils ont juste un avis à donner alors

que les directeurs de l'exécutif de la wilaya disposent du pouvoir de décision, autant dire donc que c'est encore une fois la wilaya qui détient le pouvoir». Les invités de la commission des affaires juridiques ont aussi plaidé en faveur de la nécessité de revaloriser leurs indemnités en considérant qu'il n'est pas juste qu'un P/APC perçoive juste une indemnité de 15.000 dinars par mois. «C'est une misère» se sont-ils écriés devant les membres de la commission des affaires juridique de l'APN qui ont, selon nos sources, fait preuve d'un grand intérêt pour l'ensemble des revendications les considérant «très légitimes». A l'évidence les P/APC n'ont pas manqué d'aborder l'épineux problème relatif au retrait de confiance qui est très souvent à l'origine des blocages que connaissent les APC et qui peuvent durer des mois, voire même des années. Dans le projet de code communal cette question a été prise en charge par le législateur qui a ainsi durci la

procédure dans le but de garantir une certaine stabilité. En effet selon une des dispositions du projet de code communal il est interdit de retirer la confiance aux P/APC la première et la dernière année de son mandat. De plus il est désormais exigé la majorité de 2/3 des élus pour pouvoir retirer la confiance au P/APC. Les invités de l'APN ont de plus fait cas de leur droit à un logement de fonction, une revendication prise en charge par une disposition du code communal puisque le P/APC sera obligé de résider dans la commune. Ils ont aussi demandé à bénéficier de toutes les promotions qui interviennent alors qu'ils sont en exercice au niveau des APC car, selon eux, «actuellement les P/APC reviennent juste à leurs grades après la fin de leur mandat, ce qui est injuste» ont-ils estimés à l'unisson tout en plaidant pour le renforcement des prérogatives et la clarification de leurs relations avec l'administration.

K. H.



CHRONOS

Septembre

1<sup>er</sup> SEPTEMBRE**Non lieu pour Ziane Hasseni**

La cour d'appel de Paris a accordé un non-lieu au diplomate algérien Mohamed Ziane Hasseni, accusé d'implication dans l'assassinat d'André Ali Mecili en 1967 à Paris, et interpellé le 14 août 2008 à l'aéroport de Marseille Marignane, a annoncé son avocat, Me Jean-Louis Pelletier.

4 SEPTEMBRE

**Saädane quitte l'EN**

Le sélectionneur algérien, Rabah Saädane, a déposé sa lettre de démission après la défaite face à la Tanzanie en match comptant pour la première journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations.

5 SEPTEMBRE

**Mentouri n'est plus**

L'ancien ministre Mohamed Salah Mentouri est décédé d'un arrêt cardiaque. Né en 1940 à Constantine, le défunt a occupé plusieurs postes de responsabilité durant la guerre de Libération nationale et après l'indépendance. Sa dernière mission était, en 2001, de présider l'Association internationale des conseils économiques et sociaux (AICESIS).

9 SEPTEMBRE

**L'église de Floride veut brûler le Saint Coran**

Le Dove World Outreach Center de Gainesville, une église de Floride, affirme qu'elle va brûler des exemplaires du Coran pour marquer le neuvième anniversaire des attentats du 11 Septembre, déclenchant une vague d'indignation et de critiques, aussi bien aux Etats-Unis qu'à l'étranger.

**Benchikha à la tête de l'EN**

Le sélectionneur de l'équipe nationale A. Abdelhak Benchikha, a été nommé sélectionneur de l'équipe algérienne de football, succédant, ainsi, à Rabah Saädane, démissionnaire. Un grand chantier l'attend Abdelhak.

14 SEPTEMBRE

**Mohamed Arkoun n'est plus**

L'Algérie vient de perdre l'un de ses plus illustres penseurs. Le grand penseur islamologue, Mohamed Arkoun, est décédé à Paris à l'âge de 82 ans. Arkoun a laissé derrière lui une réflexion humaniste et moderne de l'Islam. Adieu Arkoun.

17 SEPTEMBRE

**Enlèvement de 7 personnes au Niger dont 5 Français**

7 personnes dont 5 Français ont été enlevées au Niger. Aucune revendication, pour l'heure n'a été exprimée. Nul doute qu'elle le sera très bientôt. Les soupçons se dirigent vers l'AQMI, implanté dans la région du Sahel. Il est à rappeler que qui sème le vent, récolte la tempête.

23 SEPTEMBRE

**France : des tombes musulmanes profanées**

Entre 20 et 30 tombes musulmanes ont été profanées dans un cimetière à Strasbourg. Les dégradations ont été constatées par un gardien du cimetière. Certaines stèles ont été renversées et d'autres brisées. Trois croix gammées ont également été tracées au sol dans le gravier du cimetière. Cet acte a été condamné par les représentations du culte musulman en France et les autorités françaises.

29 SEPTEMBRE

**Criminalisation du versement de rançons**

Le conseil de sécurité de l'Onu a adopté la résolution 1904 portant sur l'incrimination juridique du versement de rançons aux groupes terroristes. Cette mesure a été ardemment réclamée par l'Algérie. Il faut dire que la voix de l'Algérie est entendue.

A. B.

*Considéré comme la dernière colonie du continent africain, le conflit au Sahara occidental se poursuit encore. Trente-cinq années sont passées et le régime marocain s'acharne sur une population sahraouie civile usant de tous les moyens. Ce peuple, qui a décidé d'engager une lutte pacifique et de*

*suivre son représentant unique, le Front Polisario, est aujourd'hui, déterminé, plus qu'avant, à recouvrer son indépendance. Peu importe le moyen. L'année 2010 a été décisive dans le parcours combattant du Front Polisario, qui a pu, ces dernières années, enregistrer d'importants acquis diplomatiques en faveur de sa cause.*

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL



Le fait est que 19 ans après le cessez-le-feu de 1991 auquel a adhéré le Front Polisario, le peuple sahraoui reste encore plongé dans la confusion totale face à un ennemi qui se refuse à honorer son engagement. Cet engagement est celui d'œuvrer à trouver une solution politique pouvant permettre l'organisation d'un référendum d'autodétermination. Au lieu de cela, rappelons-le, le régime marocain campe sur son « plan d'autonomie ». Ce qui, l'a-t-on remarqué, constitue un obstacle majeur qui entrave le processus des discussions entre les deux parties. Cette situation de statu quo ne fait qu'empirer les choses. La réflexion, ces derniers mois, est orientée vers la lutte armée. Les Sahraouis sont de plus en plus persuadés que seule la lutte armée « portera ses fruits ».

**Gdeim Izik, la révolte**

Le dernier événement qui a pesé de tout son poids sur la prise de conscience de la cause sahraouie à l'échelle mondiale, a été sans conteste l'attaque du camp de la liberté de Gdeim Izik, près de la



*L'attaque du camp de la liberté de Gdeim Izik, le 8 novembre dernier, où s'étaient réfugiés plus de 25.000 Sahraouis et ayant fait plus de 30 morts et des milliers de blessés, a été qualifiée de «barbare» par la communauté internationale.*



ville d'El Ayoun occupée, le 8 novembre dernier, où s'étaient réfugiés plus de 25.000 Sahraouis. Le nombre de morts a dépassé la trentaine, tandis que les blessés, eux, se comptaient par milliers. Plusieurs disparus ont été enregistrés et ils seraient des centaines. Cette attaque, qui a été qualifiée de « barbare » par la communauté internationale, a été vivement condamnée et dénoncée par différents organismes onusiens de la protection des droits de l'Homme, mais aussi par plusieurs gouvernements, en sus du Parlement européen. Ce dernier, rappelons-le, a pour la première fois de son histoire voté une résolution condamnant l'attaque perpétrée contre des civils désarmés constitués principalement de personnes âgées, enfants, jeunes et femmes. Plusieurs institutions ont appelé à une enquête internationale pour faire la lumière sur ce qui s'est réellement passé, mais la France, comme à son accoutumée, s'est opposée au sein du Conseil de sécurité, jouant ainsi de son droit de veto. Cet événement a eu globalement deux impacts politiques et diplomatiques d'importance, notamment la condamna-



CHRONOS

Octobre

1<sup>er</sup> OCTOBRE**Une jeune femme étranglée sa mère à Khemis-Miliana**

Un drame a mis en émoi tout le quartier nord de la ville de Khemis-Miliana dans la wilaya de Aïn Defla. Alertés les services de sécurité se sont rendus sur les lieux pour découvrir une sexagénaire étranglée sur son lit. Sa fille âgée de 30 ans et mère de trois enfants a avoué son crime et a été arrêtée aussitôt par la brigade de police judiciaire. Faudra-t-il la condamner ou étudier son cas ?

2 OCTOBRE

**Premier cœur artificiel permanent implanté en Italie**

Le premier cœur artificiel permanent est implanté sur un adolescent en Italie, une première dans le monde. L'opération a été réalisée par l'équipe de cardio-chirurgie de l'hôpital de l'Enfant Jésus de Rome, sur un malade âgé de 15 ans. La nouveauté de cette opération est que l'implantation n'est pas temporaire. Merci les nouvelles technologies.

5 OCTOBRE

**Les non jeûneurs de Aïn El-Hammam acquittés**

L'affaire des non jeûneurs de la commune de Aïn El Hammam a connu un dénouement heureux. Le verdict est enfin tombé et les deux accusés dans cette affaire ont été acquittés. Soulagée est aujourd'hui Michelet.

6 OCTOBRE

**Fin de l'AADL**

Nouridine Moussa, ministre de l'Habitat annoncé la fin officielle et définitive du programme de l'Agence algérienne pour le développement du logement (AADL) et la fermeture des listes inhérentes à cette formule. Tant pis pour les retardataires !

10 OCTOBRE

**L'EN déçoit**

L'équipe algérienne de football a fourni, face à la République Centrafricaine, une piètre prestation. Cette rencontre n'a pas été au plan des niveaux technique et tactique à la hauteur des espoirs placés en ces jeunes joueurs qui évoluent pourtant dans des clubs huppés. A deux contre rien, que doit-on faire mon général ?!

11 OCTOBRE

**Le Maroc dos au mur**

Une résolution affirmant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance a été adoptée par la quatrième commission générale des Nations unies, rejetant ainsi l'occupation illégale du Sahara occidental par le Maroc. Pauvre makzzen !

13 OCTOBRE

**Pas de liberté conditionnelle pour Mami**

La demande de libération conditionnelle du chanteur algérien Mami a été rejetée par le tribunal des peines de Melun. Condamné pour tentative d'avortement forcé de son compagne, Mami ne verra sa liberté qu'après cinq ans. La célébrité ne donne pas grâce !

21 OCTOBRE

**Diam's enflamme la capitale**

Le concert de la rappeuse française Diam's a fait salle comble et a remporté un vif succès à la salle Atlas de Bab El-Oued à Alger. Le public de Bab El-Oued renoue avec le rap.

24 OCTOBRE

**Peine capitale pour avoir enterré sa compagne vivante**

Une condamnation à mort est requise par le ministère public est confirmée par le tribunal de Bleda à l'encontre de F. Mouloud accusé d'avoir enterré sa compagne alors qu'elle était vivante. Le condamné, originaire de Bab El Oued et âgé de 40 ans avait enterré en 2008 sa compagne à Staouali. Le responsable de cet

M. B.

## SAHARA OCCIDENTAL EN 2010

## L'ANNÉE DE TOUS LES DÉFIS

tion, quasi unanime, du Maroc au plan international et la discréditation, au grand dam du souverain alaouite, de ses engagements réels face à une communauté internationale qui depuis a de plus en plus conscience de la souffrance du peuple sahraoui. Ce qui, doit-on dire, a permis de réaffirmer, en revanche, plus clairement son soutien à l'autodétermination du peuple sahraoui. Cet agression, a entre autres, permis de produire une tension entre le régime marocain et ses alliés, autrement appelé « les amis », dont la France et l'Espagne, notamment avec la mort d'un Sahraoui détenteur de la nationalité espagnole et le refoulement de députés français par les forces marocaines, à la veille même de ladite attaque. D'autant plus, que ces événements qui ont embrasé El Ayoun, la capitale du Sahara occidental, devraient convaincre la diplomatie française de « changer de cap sur un dossier peu connu, mais qui embarrasse jusqu'aux plus aguerris de ses diplomates », a indiqué, récemment, le représentant de Human Rights Watch à l'Onu Philippe Bolopion.

**L'élan de solidarité se consolide**

L'élan de solidarité avec le peuple sahraoui dans son combat pour l'indépendance a connu au cours de cette année qui s'achève une mobilisation extraordinaire. En la matière, la cause sahraouie a enregistré d'énormes acquis, notamment auprès d'institutions gouvernementales. L'opinion internationale a pris connaissance de la souffrance d'un peuple qui dure depuis plus de trois décennies.

**Echec des négociations informelles**

Au bout de quatre rounds de négociations informelles entre le Front Polisario et le régime marocain, aucun acquis considérable n'a réellement été enregistré dans le processus. La responsabilité des



Nations unies et de son Conseil de sécurité dans ces échecs répétés, est un fait avéré. De l'avis de tous, le Maroc dans sa politique de fuite en avant, continue de faire fi de la légalité internationale. Au su et au vu de tous, le pouvoir marocain, et ce, jour après jour, dévoile sa volonté réelle de ne pas en « découdre » avec ce conflit. « Aucune avancée » en vue d'une solution politique au conflit du Sahara occidental permettant l'autodétermination du peuple sahraoui n'a été enregistrée lors du quatrième round de pourparlers informels entre le Front Polisario et le Maroc, a affirmé, la semaine dernière, à Alger, le ministre sahraoui des Affaires étrangères, Mohamed Salem Ould Salek. L'échec de ces négociations est dû, selon l'ambassadeur de la RASD, à « l'intransigeance du Maroc qui fait fi, dans l'impunité, de la légalité internatio-

**Droits de l'Homme bafoués**

Le nombre de prisonniers politiques sahraouis qui croupissent dans les geôles marocaines dépasse la cinquantaine, aujourd'hui. Et les militants des droits de l'Homme se sont retrouvés persécutés, torturés et pourchassés par les services du Makhzen. Faute d'un mandat approprié, la mission de l'Onu au Sahara occidental (Minurso) est restée « aveugle » tout au long des événements qui ont opposé le mois de novembre les forces marocaines aux militants sahraouis. Il s'agit là, en réalité, des troubles les plus graves depuis le cessez-le-feu de 1991. La Minurso, n'a encore une fois, rien pu faire si ce n'est de rester impuissante ne pouvant réagir à cause de prérogatives réduites. Plusieurs organisations de droits de l'Homme appellent encore les Nations unies à mettre en place un mécanisme de protection des droits de l'Homme dans les territoires occupés; mais vainement

Le 13<sup>e</sup> congrès du Front Polisario attendu pour le premier semestre de l'année à venir est l'événement décisif. En effet, ce même congrès est appelé, a-t-on expliqué à maintes reprises, à prendre une décision définitive sur le moyen de « poursuivre le combat ». Evidemment, le choix du « retour au armes » comme seul moyen de lutter contre l'occupant marocain, n'est pas à exclure.



## PRIX DU PÉTROLE

## Hausse tendancielle des cours

Le pétrole se monnayait toujours en hausse mardi à Londres, soutenu par des prévisions d'une baisse continue des stocks américains alors que le grand froid s'installe en Amérique du nord et en Europe, des régions de forte consommation d'énergie.

A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février valait 93,86 dollars en fin de matinée, en hausse de 40 cents par rapport à la clôture de vendredi. Comme la veille, la place londonienne était fermée à l'instar de tous les marchés financiers du pays à cause du long week-end de la fête de Noël. Seuls les échanges électroniques donnaient des indications sur les cours.

A New York, le baril de "light sweet crude" (WTI) pour livraison en février se vendait à 91,16 dollars, en hausse de 16 cents par rapport à sa clôture de lundi.

"Le marché est calme, car il n'y a pas beaucoup d'opérateurs", a fait observer un analyste, selon qui, "les conditions climatiques qui restent assez difficiles aux Etats-Unis, en France, et en Europe en général, dopent les cours" du pétrole. "On a un hiver rigoureux qui a tendance à soutenir le (prix du) pétrole", résume l'analyste. En outre, les cours du brut ont renoué ces derniers jours avec des niveaux plus atteints depuis plus de deux ans, sous l'effet de perspectives plus optimistes sur l'état de la croissance américaine, première économie mondiale.

R.E

## DANS UN MARCHÉ INACTIF

## L'euro poursuit sa hausse



L'euro s'échangeait en hausse, hier matin, dans un marché inactif en raison des fêtes de fin d'année, profitant d'achats de couverture à court terme, alors que les investisseurs attendent la publication de l'indice de confiance américain, selon les cambistes.

La monnaie européenne valait 1,3228 dollar mardi matin, contre 1,3161 dollar lundi soir.

Ignorant les indicateurs économiques japonais publiés plus tôt dans la journée, le marché, particulièrement sans volume ces jours-ci, devrait évoluer dans les mêmes conditions cette semaine en raison des fêtes de fin d'année, nombre d'investisseurs étant en vacances, ont rappelé les cambistes.

Les acteurs encore présents sur le marché sont dans l'attente de la publication plus tard ce mardi aux Etats-Unis de l'indice de confiance des consommateurs (Conférence board), le dollar pouvant grimper à court terme si la reprise économique américaine montre des signes de solidité, a indiqué, par ailleurs, un analyste.

R. E.

IL A ATTEINT 4,2% EN NOVEMBRE

## Le rythme d'inflation annuel en baisse

Le rythme d'inflation annuel en Algérie a atteint 4,2% en novembre dernier, soit une légère baisse par rapport à octobre (4,4%). Selon un bilan rendu public par l'Office national des statistiques (ONS), rapporté par l'APS, cette variation baissière du mois de novembre, reste "relativement importante" par rapport aux taux qui ont été enregistrés les mois précédents, soit 4,6% en septembre, 4,9% en août et 5,1% en juillet.

PAR INES AMROUDE

La croissance des prix à la consommation s'élève à +3,4% en novembre dernier par rapport à la même période en 2009 et de 0,8 par rapport à octobre dernier.

Le niveau moyen des prix des biens alimentaires a enregistré en novembre dernier et par rapport au même mois en 2009 une hausse de 2,66% due essentiellement à une augmentation de 6,47% des produits alimentaires industriels notamment les sucres et produits sucrés (23,52%), huiles et graisses (13,51%).

Les biens manufacturés ont également connu une hausse de 4,71% et les services 2,86%. En revanche, les produits agricoles frais ont connu une baisse de 1,61%.

En novembre dernier et par rapport à octobre, l'indice des prix à la consommation a enregistré une variation de +0,8%. Cette tendance est essentiellement le fait des produits alimentaires qui se caractérisent par une croissance de 1,6%.

Les produits agricoles frais ont augmenté de 2,3%, traduisant un relèvement des



prix de certains produits, notamment les fruits (6,7%) et les légumes (2,9%) et la pomme de terre (20,6%).

Aun degré moindre (+1,1%), la croissance des prix des produits alimentaires industriels s'explique par l'augmentation des prix des sucres et produits sucrés (7,4%) et celle des huiles et graisses (2,3%).

La variation de l'ensemble de ces produits sur les onze premiers mois 2010 et par rapport à la même période 2009, s'est établie à 4,02%, note l'ONS, précisant que tous les produits ont connu des hausses.

Les biens alimentaires se sont caractérisés par une variation de +4,51%, due à une hausse de 2,77% des produits agricoles frais, 5,99% des produits alimentaires industriels, 4% des biens manufacturés et

2,81% pour les services. Les hausses les plus prononcées ont été enregistrées par le sucre et produits sucrés (30,13%), les poissons frais (26,66%), les fruits frais (22,18%), les boissons non alcoolisées (17,02) et la viande bovine (10,42%). Durant les 11 premiers mois 2010, tous les "produits de consommation du panier", représentatifs de la consommation des ménages, ont enregistré également des hausses, les plus importantes étant celles du groupe "alimentation-boissons non alcoolisées" (4,51%), meubles et articles d'ameublement (3,54%), "santé-hygiène corporelle" (2,79%), "habillement-chaussures" (2,68%), transports et communication (2,38%) et "logement et charges" avec 1,92%. I. A.

PLUS DE 1,440 MILLIARD DA DE FONDS LEVÉS PAR ALLIANCE ASSURANCES

## «C'est une totale réussite» affirme Khelifati



PAR AMAR AOUIMER

L'émission grand public à l'épargne : souscriptions d'actions nouvelles d'Alliance Assurances s'est soldée par des fonds levés évalués à 1.440.213.514 milliard DA représentant 5.518 actionnaires retenus et 1.804.511 actions allouées.

Hassen Khelifati, PDG de la compagnie Alliance Assurances a présenté, hier à Alger, les résultats de cette opération qu'il qualifie de totale réussite, précisant : « nous sommes à la phase de dépouillement achevée, mais il y a également en phase de changement de statut et de procédures juridiques ».

Il estime que « cette opération permet de retenir trois enseignements, à savoir les particuliers ont donné une vraie leçon par son engagement. Nous sommes fiers

d'avoir des actions dans les 48 wilayas. Il s'agit également, pour nous de renforcer les ressources humaines, le système d'information et les outils d'audit avec une stratégie de transparence et de communication claire avec le marché financier et boursier ».

Alliance Assurances a opté pour la modernité et le libéralisme en s'impliquant dans le développement du marché financier et la promotion du système financier national en envisageant de créer un pôle de communication au marché et aux actionnaires ayant fait confiance en souscrivant massivement.

En effet, il y a 143 % de souscription, soit un record alors que les particuliers ont cartonné avec un taux sans appel de 350%.

Des institutions, des entreprises (68) et des particuliers ont, donc, généré cet important montant récolté par Alliance Assurances ayant consacré un engagement

exceptionnel des entreprises.

Le montant total alloué se subdivise en plusieurs segments, à savoir les personnes physiques avec plus de 2.044.792 actions pour un montant de 111. 827.180 DA, les investisseurs institutionnels (241.385 actions pour 150. 748.750 DA), les personnes morales (186.022 actions pour 154.398.260 DA), personnes morales DPS (90.226 actions pour un montant de 18.045.200 DA), les agents généraux (3.635 actions et 2.715.345 DA) et enfin les salariés d'Alliance Assurances qui ont souscrit 4.657 actions pour une somme de plus de 3.478.770 DA).

L'ensemble des actions demandées s'élève à 2.570.717 alors que le taux d'allocation est égal à 70,19% (quantité allouée évaluée à 1.804.511). Le montant total alloué est donc de 1.440.213.514 DA.

Le nombre total d'actions demandé par les banques se chiffre à 2.570.717 alors que la quantité globale allouée est de l'ordre de 1 804 511 (100 %).

Alliance Assurances indique que « du 2 novembre au 1<sup>er</sup> décembre, il a enregistré un niveau de souscription validé de 2 521 384 actions représentant 139,73 % du volume global des titres offerts. Cette demande a été exprimée par 5 645 investisseurs de 48 wilayas ».

Alliance Assurances ajoute que « l'introduction d'Alliance Assurances au niveau de la bourse d'Alger intervient après plus de 10 ans de la dernière opération d'ouverture de capital réalisée par l'EGH El Aurassi. Elle portera ainsi le nombre des titres de capital listés à la cote de la bourse d'Alger à 3 et accroîtra le niveau de la capitalisation boursière de plus de 62 % qui passera de 7,7 milliards DA à 12,5 milliards DA ». A. A.

ÉRADICATION DE L'HABITAT PRÉCAIRE

# Recours de handicapés moteurs relogés en étage

En marge de la vaste campagne de relogement, des recours ont été déposés par des attibutaires handicapés moteurs. Leurs nouveaux appartements se trouvent situés dans les étages supérieurs, ces personnes ont déposé des recours pour bénéficier de logements au rez-de-chaussée, ce qui leur simplifiera la vie.

PAR HASSIBA ABDALLAH

« Cinq mille familles de la wilaya d'Alger postulant au logement bénéficieront de nouvelles habitations dans le courant du premier semestre de l'année 2011 », a annoncé lundi à Alger le directeur de l'habitat de la wilaya d'Alger, Mohamed Smaïl.

« Cinq mille logements seront réceptionnés dans le courant du premier semestre 2011 qui seront attribués au profit de 5.000 familles issues de la wilaya d'Alger et vivant dans des habitations précaires et des immeubles vétustes », a indiqué le directeur de l'habitat de la wilaya d'Alger, M. Smaïl, en marge de l'opération de relogement de 520 familles issues de la cité Diar Echems et relogées dans la localité de Draria.

Concernant les mécontentements qui ne manquent pas de suivre ce genre d'opérations et qui ont donné lieu à des émeutes dans différents quartiers à travers la capitale Mohamed Smaïl a indiqué que le principal motif des retards enregistrés enregistrés pour le relogement



Les handicapés moteurs en quête de logements aménagés et accessibles en fauteuil roulant.

de ces familles revient au postulant lui-même qui n'a pas complété son dossier. M. Smaïl a, ainsi, appelé les demandeurs de logements, qui n'ont pas encore bénéficié de logement, à « s'armer de patience ». Il a aussi assuré que la commission en charge du traitement des dossiers s'acquitte de sa tâche « en moins de dix jours », à moins que le dossier bien sûr ne soit incomplet. Car précise-t-il « dans ce cas-là il est rejeté ». « Ce n'est qu'une question de temps, tous les postulants aux logements neufs de la wilaya d'Alger seront relogés », a-t-il affirmé. Le directeur de l'habitat a annoncé donc, dans ce contexte, que quatre vingt-quatre mille (84.000) logements sont en cours de réalisation dans la wilaya d'Alger. Il s'agit de quarante-huit mille (48.000) logements sociaux locatifs et de dix-huit mille (18.000) logements participatifs. En marge de cette vaste campagne de relogement, il est à noter que des recours émanant

de quelques personnes handicapées moteurs ont été enregistrés. Ces dernières ont bénéficié de nouvelles habitations à la cité 1.600 Logements à Draria. Les appartements qui leur ont été attribués se trouvent situés au niveau des étages supérieurs, ces personnes ont déposés des recours pour bénéficier de logements au rez-de-chaussée, ce qui leur simplifiera la vie. M. Smaïl a promis que ces doléances légitimes seront rapidement prises en charge. Il a tenu à préciser que « ces postulants au logement, handicapés moteur, auraient dû joindre à leurs dossiers un document attestant de leur handicap pour pouvoir bénéficier d'un logement aux étages inférieurs, chose qu'ils n'ont pas faite ». Une chose est sûre tout est mis en œuvre pour redonner à la capitale sa blancheur légendaire et ses paysages ayant inspiré tant et tant de poètes.

H. A.

SNTF

## Généralisation des automotrices dès le 1<sup>er</sup> janvier 2011

Dans un communiqué, rendu public dimanche dernier, la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a annoncé que le transport ferroviaire au niveau de la banlieue algéroise sera totalement assuré par des trains électriques, à savoir les automotrices, et ce à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. Voilà qui ne manquera pas de réjouir les nombreux usagers du train. Pour répondre à l'attente de ses clients la Société nationale des transports ferroviaires devrait mettre en service quatre-vingt-dix-huit (98) trains électriques pour effectuer les navettes quotidiennes desservant la banlieue algéroise, en l'occurrence Alger-Thénia et Alger-El Affroun. En outre, et concernant le service régional, la Société nationale des transports ferroviaires a annoncé également la mise en marche, à partir de samedi prochain, d'une traction diesel sur la ligne Alger-Lakhdaria, Cette traction devrait effectuer une seule navette en aller-retour quotidiennement. En dehors de ces nouveautés promises pour la nouvelle année, il ne devrait pas y avoir d'autres changements concernant la circulation des trains. Toutefois et selon la même source une nouvelle grille horaire faisant suite à la mise en marche des nouvelles automotrices devrait faire l'objet d'un affichage au niveau de toutes les gares algéroises et de la proche banlieue.

K. H.

INSÉCURITÉ

## Un jeune homme balaféré pour avoir conté fleurette

Des sources crédibles nous ont rapportés qu'un jeune homme, blessé au visage et saignant abondamment, aurait été reçu au service des urgences de l'hôpital El Kettar. Nos sources affirment que le jeune homme aurait été blessé par... une jeune fille. On nous affirme que lassée d'être importunée par le jeune homme en question la douce et fragile jeune fille n'a rien trouvé de mieux que de lui assener un coup de lame au visage. « l'agression » ou devrait-on dire « la défense » se serait déroulée au niveau de la station urbaine de Tafourah. Il y a fort à parier que les ardeurs de la victime ont été refroidies brutalement certes, mais définitivement et qu'il n'est pas près d'aller conter fleurette à une autre fille à moins qu'elle ne montre patte blanche. Nos sources ne disent pas si la Mata-Hari algérienne a été arrêtée pour répondre de son geste inconsidéré et disproportionné, mais l'on est en droit de s'interroger sur le devenir d'une société où même les femmes se mettent à jouer du couteau...

H. A.

# 520 familles de Diar Echems ont rejoint leurs appartements neufs

PAR KARIMA HASNAOUI

Cinq cent (520) familles, issues de la fameuse cité Diar Echems située dans la commune d'El Madania, ont rejoint, hier, leurs nouvelles habitations situées à la cité 1.600 Logements à Draria. Ce sera la dernière opération du moins pour cette année 2010. Après une longue attente, ayant duré des décennies, les familles de Diar Echems ont enfin pu profiter de logements décents. Ainsi, pour la deuxième fois pour ce quartier, une vaste opération de relogement a été lancée dans ce quartier dès les premières heures de la journée au profit de ces résidents, qui ont pu quitter les conditions lamentables pour un cadre de vie plus agréable, des logements de type F2, F3 et F4. Cette dernière survient après une première opération durant la quelle jusqu'à cinq

cent quatorze (514) familles ont pu profiter de nouveaux appartements spacieux et dotés de toutes les commodités, et ce depuis le début des opérations de relogements entreprises par la wilaya d'Alger dans la perspective de l'éradication de l'habitat précaire ou des bidonvilles ceinturant la capitale. Selon Mohamed Smaïl, directeur de l'Habitat au sein de la wilaya d'Alger, « C'est une très vaste opération pour laquelle des moyens importants ont été consacrés, ainsi mille camions ont été fournis et deux mille ouvriers ont été chargés d'aider les bénéficiaires à déménager » a indiqué Mohamed Smaïl avant d'ajouter que « plusieurs bénéficiaires des nouvelles habitations de la cité 1.600 Logements à Draria ont déposé des recours auprès des services concernés, dont la plupart concernent le changement d'étage ». D'ailleurs, le directeur de l'Habitat



de la wilaya d'Alger s'est dit satisfait, du cours pris par les opérations de relogement lancées depuis le début de l'année « le défi lancé en 2010 dans le cadre du programme de relogement des postulants de la wilaya

d'Alger a été accompli », s'est-il réjoui, mettant en exergue les vingt-trois (23) opérations de relogement en dix (10) mois, avec une moyenne, de deux (2) opérations par mois qu'a connues la capitale. Soulignant qu'il y a « Au total, c'est mille cinq cent quatre vingt-six (1.586) familles, habitant la wilaya d'Alger, qui ont bénéficié de logements neufs avant la fin de cette année ». Par ailleurs, le même responsable a annoncé qu'une autre opération était prévue pour hier qui devrait concerner jusqu'à quatre ent quatre vingt-sept (487) autres familles, entre autres les familles résidant sur les sites précaires d'Ali-Amrane 2 et à Mohamed-Belouizdad. Il faut rappeler aussi que, jusqu'à cinq cent soixante dix-neuf (579) familles ont bénéficié, dimanche dernier, de logements neufs dans le cadre de cette dernière opération pour l'année 2010. K. H.

## ANNABA

## Une entreprise pour la gestion des déchets domestiques

La gestion des déchets domestiques dans la commune de Annaba sera désormais confiée à une entreprise publique à caractère économique et commercial (EPIC) dont la création est prévue dans le courant du premier semestre de l'année 2011, ont indiqué les services de l'APC. Cette entreprise aura la charge d'organiser l'enlèvement et le transport des déchets domestiques, de gérer le patrimoine matériel et humain mobilisé pour la protection du cadre de vie de la ville de Annaba et de veiller à l'hygiène publique sur le territoire de la commune. Avec une population de plus de 350.000 habitants, la commune de Annaba, qui produit environ 165 tonnes de déchets domestiques par jour, compte quelque 1.122 bacs à ordures et mobilise 24 camions de collecte et de transport des déchets domestiques vers le Centre d'enfouissement technique (CET) implanté dans la localité d'El-Berka Zargua (El-Bouni). Le matériel affecté à la gestion des déchets domestiques demeure insuffisant, a estimé la même source, qui rappelle à ce propos les dommages occasionnés à trois cents bacs à ordures depuis le début de l'année par manque de civisme dans certains quartiers de la ville. Les responsables de l'APC soulignent qu'une enveloppe de 20 millions de dinars vient d'être mobilisée pour l'acquisition de nouveaux bacs à ordures destinés à plusieurs quartiers.

## TABLAT (MÉDÉA)

## Travaux pour la protection de la ville contre les crues

Des travaux de protection du nouveau périmètre urbain de la ville de Tablat (nord-est de Médéa) contre les crues de Oued El-Had sont actuellement en cours en vue de prémunir contre tout risque d'inondation au niveau de ce site devant accueillir à l'avenir divers projets d'équipement, a-t-on indiqué auprès de la Direction de l'hydraulique. La première phase de ce plan de protection a permis de réaliser des travaux de gabionnage tout le long du cours d'eau, situé en contre-bas du centre-ville de Tablat, pour consolider les berges de l'oued et éviter son débordement en période hivernale, selon le directeur de l'hydraulique, ajoutant que la deuxième phase de ce projet interviendra dès l'année prochaine. Cette nouvelle phase devrait renforcer le système de protection, mis en place dans le cadre de cette opération, destiné à protéger les habitations et les infrastructures qui sont implantées déjà sur ce nouveau périmètre urbain de 30 hectares où sont programmés plusieurs projets d'équipement, à caractère socio-éducatif et culturel, a-t-il indiqué. La deuxième phase consiste en la réalisation de travaux de surélévation, en béton armé, des berges du cours d'eau qui longe ce périmètre urbain, de façon à mieux canaliser l'eau de l'oued en cas de forte crue, précise-t-on.

## Distribution de plus de 1.900 ruches d'abeilles

Plus de 1.900 ruches d'abeilles seront distribuées, début 2011, au niveau des zones rurales de la wilaya de Mascara, dans le cadre des projets de proximité de développement rural intégré (PPDRI), a-t-on appris de la Conservation des forêts. Les services de la Conservation des forêts ont recensé douze sites dans les communes rurales pour cette opération qui ciblera les jeunes. Chacun d'entre eux bénéficiera de dix unités remplies et dix autres vides. Le nombre global atteindra 1.910 ruches, dont la moitié, vides, sera utilisée pour la reproduction, selon la même source. Elle a fait également savoir que cette opération vise à fixer les habitants dans leurs régions, à créer des postes d'emploi et à contribuer au développement de l'apiculture, à l'image des programmes d'aide aux jeunes dans le domaine de l'insertion professionnelle. Des sessions de formation ont été programmées au niveau des centres de formation professionnelle de la wilaya pour initier les jeunes bénéficiaires aux techniques de l'apiculture.

APS

## SALON NATIONAL DU TOURISME ET DES ÉCHANGES DE JEUNES

# A LA DÉCOUVERTE DES ZIBANS

La première édition du Salon national du tourisme et des échanges de jeunes a regroupé environ 2.000 participants venus de différentes wilayas. Un village touristique a été érigé à l'occasion sur la place de la Liberté, parallèlement à une exposition au centre culturel El-Kheir.

Les deux sites visités par le ministre présent, au travers de multiples documents, les potentialités touristiques et les infrastructures de jeunes de chaque wilaya. Plusieurs tentes reflétant les modes de vie berbères ont été dressées en plein air au côté de l'exposition de divers produits artisanaux (bijoux, poteries, tapis, burnous, articles cosmétiques traditionnels). Devant les délégations participantes, M. Djiar, qui a inauguré le salon dimanche dernier, a souligné que cette manifestation constitue un espace de rencontres, de connaissances et d'échanges entre les jeunes des quatre coins du pays.

Des activités analogues à ce salon seront menées dans différentes wilayas durant l'année prochaine, a indiqué le ministre en soulignant que le tourisme de jeunes constitue une "occasion pour le développement de l'esprit patriotique, la cohésion, la solidarité et la communication entre les jeunes en permettant une connaissance plus profonde des



Le salon du tourisme, un espace de rencontres, de connaissances et d'échanges entre les jeunes des quatre coins du pays.

traditions sociales de chaque région". Des instructions ont été données aux directions de wilaya de la jeunesse et des sports pour tisser des "relations de partenariat avec le mouvement associatif afin de favoriser un encadrement meilleur des jeunes par les établissements du secteur".

"Les préoccupations des jeunes en matière d'emploi et de logement constituent des priorités pour l'Etat", a affirmé M. Djiar qui a ajouté que les différents projets engagés dans les domaines économique et social visent à "satisfaire ces besoins essentiels". Le ministre a inspecté au cours des deux jours de sa visite de travail dans la wilaya de Biskra plusieurs projets, dont le stade de football de l'Union sportive

de Biskra (USB), le centre de formation des jeunes talents en football, le complexe sportif de proximité de Loutaya et la pose de gazon synthétique sur le stade de Sidi Khaled.

Le Salon national du tourisme et des échanges de jeunes qui se poursuivra jusqu'à vendredi prochain donnera lieu à l'organisation de plusieurs spectacles animés par des troupes folkloriques et modernes, des expositions et des concours de sélection des meilleurs produits artisanaux. Les hôtes des Zibans seront, en outre, conviés à des tournées de découverte à travers la région, en empruntant les circuits touristiques de la wilaya.

APS

## AIN TEMOUCHENT, AQUACULTURE

## Réception de la deuxième ferme en janvier prochain



La deuxième ferme aquacole de la wilaya d'Aïn Témouchent, "Aqua Tafna", sera réceptionnée au mois de janvier, a annoncé dimanche le directeur de la pêche et des ressources halieutiques (DPRH). Située à l'embouchure de la Tafna, à Rachegoun, dans la commune chef-lieu de daïra

de Oulhaça (38 km d'Aïn Témouchent), cette ferme produira, une fois mise en exploitation, quelque 700 tonnes/an de produits de mer, notamment le loup de mer et la dorade, a-t-il ajouté. Elle doit également générer 60 emplois directs et 200 indirects. La technologie employée devrait lui

permettre d'entrer en production réelle, 12 mois après les premières mises d'élevage, a-t-on indiqué. "Aqua Tafna", dont les travaux ont été lancés au mois d'août 2003 et qui devaient s'achever en décembre 2006 sur une superficie de 2,4 ha, constitue le premier projet à l'échelle nationale à être lancé, a-t-on rappelé. Les retards cumulés l'ont été, essentiellement, pour "un problème de financement". Les travaux de réalisation ont été repris une fois une rallonge financière débloquée ce qui a permis la construction, notamment, d'un réseau d'assainissement, l'aménagement intérieur et l'amenée d'eau de mer, a-t-on expliqué. Pour rappel, une première ferme, "Aquasol", réalisée à Sbiat,

commune de M'said (40 km d'Aïn Témouchent) a été réceptionnée jeudi dernier par la Direction de la pêche de la wilaya. S'étendant sur une superficie de 3,5 hectares, cette ferme produira quatre millions d'alevins/an au niveau de son éclosier et 1.000 tonnes/an de maigres, lous de mer et dorades pour l'engraissement. En outre, elle doit générer 240 postes d'emplois, dont 60 directs et 180 indirects. Ces deux fermes aquacoles, qui totalisent quelque 1.700 tonnes de poissons/an, sans parler des alevins, permettront d'élever le ratio de consommation de poisson en Algérie, à un ratio fixé actuellement à 4,06kg/habitant/an.

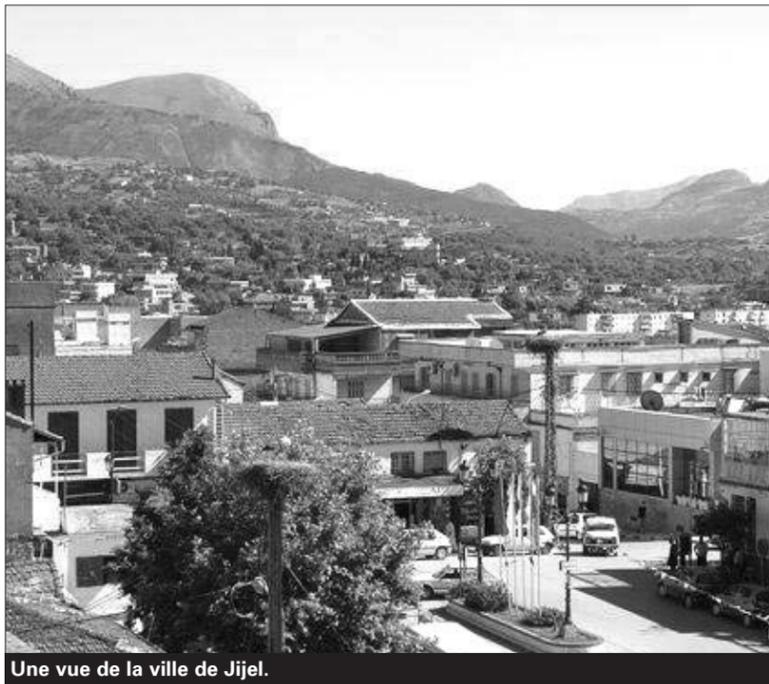
APS

JIJEL, INFRASTRUCTURES

# Quatre hôtels ouvriront leurs portes prochainement

Quatre nouveaux hôtels et une auberge d'une capacité d'accueil globale de 303 lits seront "prochainement opérationnels" dans la wilaya de Jijel, a indiqué lundi le directeur de wilaya du Tourisme.

Ces nouvelles réalisations permettront d'augmenter les capacités d'accueil dans la wilaya, jusque-là estimées à 2.068 lits, a indiqué M. Abdallah Sili, estimant qu'il s'agit là d'un "acquis précieux pour cette région aux grandes potentialités touristiques". Ces infrastructures initiées par des promoteurs privés sur leurs propres fonds font l'objet de "dernières retouches" pour accueillir la clientèle au début de la nouvelle année, avec comme objectif principal d'offrir de meilleures prestations. Il s'agit d'un hôtel de 70 lits à El-Ancer, un établissement de 90 lits à Jijel pouvant prétendre à une classification de trois à quatre étoiles, un autre de 44 également au chef-lieu de wilaya, un hôtel de 74 lits à Taher et une auberge de 25 places dans cette dernière localité, a précisé M. Sili. Cinq autres hôtels de gabarit moyen seront lancés en réalisation à Jijel, Ouled Bounar (chef-lieu de wilaya) et Ziam Mansouriah (ouest) au cours



Une vue de la ville de Jijel.

de l'année 2011, a-t-il fait savoir. De son côté, l'hôtel Chobae de Ziam Mansouriah qui a subi une "restructuration complète" a fait passer ses capacités d'accueil de 50 à 172 lits avec des équipements modernes, un grand parking pour automobiles, des installations sportives, notamment une piscine pour adultes et un bassin pour enfants. Cet établissement, situé à un jet de pierre de la mer, peut, lui aussi, prétendre "facilement à un trois étoiles", ont souligné les responsables du Tourisme. Ces réalisations, outre le fait qu'elles contribueront à augmenter les capacités

d'accueil, ont également le mérite de créer des emplois, à raison d'un emploi pour 3 à 4 lits, a-t-on souligné. Sur les 25 que compte le parc hôtelier de la région, 19 d'entre eux ont été entièrement rénovés et rééquipés, parmi eux l'hôtel Kotama (90 lits) —symbole de la ville de Jijel— qui fait l'objet d'un "lifting" général. Selon le directeur de wilaya du tourisme, l'idée d'intégrer cet établissement à une chaîne hôtelière nationale d'envergure "n'est pas à l'ordre du jour".

APS

TIPASA, PRÉVENTION DES INONDATIONS

## 150 plongeurs en formation



seront initiés à la gestion d'une plongée, aux techniques de la plongée de reconnaissance sans visibilité, celles liées à la recherche, la prise en charge des accidents de plongée et la réanimation cardio-respiratoire. Les après-midi seront consacrés à des cours théoriques portant sur la "gestion du personnel intervenant", "la gestion de la foule", "d'une opération de grande envergure", "la prévention des accidents de plongée", "la prise en charge d'une hypothermie", "les règles de sécurité lors d'une intervention en cas d'inondation ainsi que lors

du remplissage des bouteilles" et autres thèmes liés aux opérations de secours. Ce programme sera ponctué par des plongées de nuit pour l'ensemble des stagiaires des trois sessions qui seront composées chacune de 50 plongeurs. Toujours dans le domaine de la formation en matière de prévention, un stage, destiné à des officiers et sous officiers de la Protection civile venus des 48 wilayas du pays, a débuté dimanche au sein de l'unité de Bou-Ismaïl.

APS

CHLEF

## Baisse de 50 % de la production halieutique

Une baisse de près de 50 % a été enregistrée dans la production halieutique dans la wilaya de Chlef au cours des dernières années atteignant en 2010 un volume de 2.963 tonnes toutes espèces confondues, contre 5.400 tonnes en 2008, selon un bilan de la Direction de la pêche et des ressources halieutiques. Cette baisse est beaucoup plus importante comparativement à la production de l'année 2007 qui avait atteint plus de 6.630 tonnes, soit plus du double de celle de l'année 2010, selon la même source qui fait état d'un "fléchissement continu" de la production halieutique depuis quatre années. Cette diminution, explique-t-on à la direction du secteur de la pêche, est due à plusieurs facteurs liés pour la plupart aux "conditions climatiques, à la rareté de la ressource halieutique et à la pêche d'une partie de la flottille locale hors de la wilaya de Chlef, notamment Mostaganem". La sardine représente plus de 75 % des quantités pêchées en 2010 avec 2.650 tonnes, suivie des poissons blancs et des crustacés avec respectivement 179 tonnes et 85 tonnes, relève-t-on. La flottille de pêche de la wilaya de Chlef est constituée de 66 sardiniers, 17 chalutiers et 266 petits-métiers activant au niveau des ports de Ténès, El-Marsa et Beni Houa avec un effectif de 1.477 pêcheurs.

APS

BÉJAIA

## Extraction de plus de 3 millions de litres d'huile d'olives

Plus de trois millions de litres d'huile d'olives ont été extraits dans la wilaya de Béjaïa, selon un bilan établi au début de la campagne oléicole, dont la clôture est prévue à la mi-février prochain, selon la Direction des services agricoles (DAS). Cette récolte laisse augurer d'un volume de l'ordre de 15 millions de litres en fin de saison, avec des rendements de 18 quintaux d'olives par hectare et 22 litres d'huile par quintal, a-t-on précisé, indiquant que l'essentiel de cette collecte provient des régions orientales de la wilaya, qui n'ont pas la réputation d'être de grands bassins oléicoles, à contrario de celles situées à l'ouest, notamment la vallée de la Soummam, dont la production débute à peine. Seddouk, Akbou, Tazmalt et Sidi-Aich regroupent, en effet, l'essentiel des vergers oléicoles et fournissent plus de 75 % de la production, qu'elle soit d'olives ou d'huile, a-t-on souligné. Ce résultat, jugé encourageant, est de nature à influencer, estime-t-on, sur les prix de cession et du fruit et de son huile, susceptible de baisser jusqu'à 350 dinars le litre contre 400, voire 450 dinars actuellement.

ORAN

## Festival du shopping

La wilaya d'Oran abritera, du 27 décembre en cours au 7 janvier prochain, "le Festival du shopping" qui verra la participation de plus de 100 exposants nationaux et étrangers, a-t-on appris samedi auprès des organisateurs. Organisé par l'Entreprise des manifestations économiques (EMEC) en partenariat avec "l'Algérienne des foires et manifestations économiques" (AFME), ce rendez-vous qui se tiendra au Palais des expositions d'Oran, se veut, selon la même source, une "opportunité pour les producteurs algériens de présenter leurs produits locaux et de s'imprégner des expériences des autres pays participants en matière de production et marketing". Il représente aussi une "occasion pour les visiteurs de découvrir les produits exposés dans ce festival et surtout dénicher les soldes et les bonnes affaires de fin d'année", a-t-on ajouté de même source. Toutes les entreprises, nationales et étrangères, participant à cette manifestation, se sont engagées à présenter aux visiteurs des produits soldés. Les consommateurs seront également sollicités, à travers un registre qui sera mis à leur disposition, pour donner leur avis sur le festival et enregistrer leurs observations aussi bien positives que négatives, sur le déroulement de l'événement ainsi que sur les produits exposés. Cette manifestation verra la participation de plus d'une centaine d'exposants nationaux proposant des produits électroménagers, tissus, meubles, effets vestimentaires, maroquinerie, tapisserie, vaisselle, en plus d'une dizaine de sociétés étrangères de Syrie, d'Egypte, de Tunisie, du Maroc, d'Inde, de Chine et d'Iran, notamment.

## Des retenues collinaires pour les eaux superficielles

Quatorze retenues collinaires seront réalisées dans la wilaya d'Oran dans le but d'une meilleure mobilisation des eaux superficielles, a-t-on indiqué à la Direction de l'hydraulique. Ces petits barrages d'une capacité variant entre 130 et 150 mille m3 serviront à l'irrigation des terres agricoles de plusieurs daïras dont Es-Senia, Boutlelis, Oued Tlélat, Aïn El-Turck et Gdyl, a-t-on ajouté. La même source fait observer qu'actuellement, Oran ne dispose que de deux retenues collinaires, à savoir celles de Beggoug dans la commune d'Aïn El Kerma et de Guessiba (Sidi Ben Yebka). Outre l'intensification de la production agricole dans cette wilaya, connue pour sa semi-aridité, plusieurs centaines de postes d'emploi directs et indirects seront créés, une fois réalisées ces retenues collinaires qui auront d'autres impacts non négligeables, notamment la fixation des populations rurales et la préservation des ressources souterraines, a-t-on estimé. Ces réalisations, qui entrent dans le cadre du programme quinquennal de développement 2010-2014, permettront, a-t-on précisé à la Direction de l'hydraulique, d'améliorer les capacités de stockage et d'exploitation de l'eau dans la région et de doubler les périmètres irrigués de 6.000 hectares actuellement à plus 15.000 ha.

APS

Quelque 150 plongeurs ont entamé, dimanche, une formation sur les techniques d'interventions en cas d'inondations, a indiqué le chargé de la cellule de communication de la Ptection civile de la wilaya de Tipasa. Ce stage, organisé sous forme de trois sessions de cinq jours chacune, concerne des plongeurs de toutes les wilayas, précise le même responsable. Cette formation, qui se déroulera pour la partie pratique sur le barrage de Boukerdane, situé dans la daïra de Sidi Amar, est axée sur les différents types d'interventions en cas d'inondation que ce soit de jour ou de nuit. Durant la matinée, les plongeurs

## THÉÂTRE AMAZIGH

## Il bat son plein

Depuis dimanche dernier et jusqu'à demain jeudi, la ville de Tizi-Ouzou vit au rythme de la 9<sup>e</sup> édition des Journées nationales théâtrales d'expression amazigh.

Ces dernières sont organisées par l'association culturelle « Amezgoun n Jerjer » en collaboration avec l'APC d'Aït Bouaddou et la Direction de la culture de la wilaya de Tizi-Ouzou. Cette année, les organisateurs ont décidé de rendre un hommage à un homme de théâtre, à savoir Saïd Zanoun, auquel ces journées sont dédiées. Saïd Zanoun a produit plus de 283 textes radiophoniques en tamazight, 34 en arabe et 9 en français ainsi que 7 textes filmés pour la télévision. Il est le premier à avoir introduit le théâtre radiophonique policier à la radio kabyle avec les enquêtes du commissaire Amara Saïd adapté de la grande aventure de la criminologie vécu à travers le monde et écrite par Jurgen Thovald.

Saïd Zanoun qui a honoré de sa présence la cérémonie d'ouverture du festival en cours à Tizi-Ouzou, est né le 28 novembre 1934. Il est originaire du village Aït Slimane dans la commune d'Agouni Gueghrane, près des Ouadhias. Elève aux Beaux arts d'Alger, il a suivi des cours du soir pour adultes à l'école Le lièvre de Bab El-Oued puis à l'université populaire d'Alger jusqu'au 19 mai 1956. Il est admis à la société des compositeurs dramatiques dans la même promotion que Pierre Belmard et Benhadouga.

La 9<sup>e</sup> édition des Journées du théâtre amazigh de Tizi-Ouzou ont prévu plusieurs pièces. Ainsi depuis dimanche dernier, deux pièces sont présentées tous les jours avec la participation de la troupe de Tlemcen avec une pièce intitulée : Bichou, celle de Boumerdès avec Abarnous, la troupe de Tizi-Ouzou avec Tayri d tmes, Celle d'Ighzer Amokrane avec Akka i tella, la troupe de Biskra et sa pièce :Taoaal, celle de Barbacha qui a présenté hier la pièce de théâtre intitulée : Idles. Aujourd'hui, mercredi, ce sont respectivement les troupes venues de Batna et d'Oran qui vont présenter Aqwar amenhus et Bu tcacac ulacit. La dernière pièce de ce festival sera présentée demain jeudi par une troupe de Tizi Ouzou et elle est intitulée : Ittwaxdâa di laman. Par ailleurs, plusieurs conférences autour du théâtre sont au menu avec celle de Allache Nordjai, celle de Ouazi Dalila sur le personnage, celle Kolai Mourad sur le monologue et enfin celle de Nordine Aït Slimane sur la caractérisation des personnages. Les Journées théâtrales de Tizi-Ouzou seront clôturées demain jeudi avec une communication de Saïd Zanoun et un gala artistique qui sera animé par le chanteur Ali Ideflawen.

## L'ASSOCIATION «AMEZGOUN N JERJER»

## Le théâtre, premier et dernier amour

Depuis sa création dans la région d'Aït Bouaddou en 1993, l'association culturelle « Amezgoun n Jerjer », qui organise ces jours-ci la 9<sup>e</sup> édition des Journées nationales du théâtre d'expression amazigh, ne cesse d'œuvrer pour la promotion du théâtre d'expression amazigh. L'association est présidée par Hocine Kessi. Elle a aussi en son sein plusieurs autres animateurs dynamiques et nourris de volonté qui lui permettent de survivre aux tempêtes. Cette association s'est fixée, dès son démarrage, l'objectif de promouvoir la culture berbère. A son actif, plusieurs activités dont celles inhérentes à la poésie, la sculpture, le cinéma, les arts plastiques sans oublier le théâtre qui est son activité de prédilection. L'association a réalisé plusieurs pièces de théâtre dont celles écrites par Arezki Mfoukh, intitulée Avarnus et Axam icattaren. Cinq autres pièces ont été montées par Mokrane Hammar. Il s'agit de Tamsalt i gudar, susem kemini, imehbas, anza et Le Rebelle. Depuis sa création, l'association n'a pas cessé de prendre part aux diverses célébrations culturelles ainsi qu'aux échanges culturels dans les quatre coins du pays. L'association a initié plusieurs festivals de théâtre notamment à Ouacif et Ath Douala sans oublier ceux abrités par la Maison de la culture de Tizi-Ouzou. En 1999, à l'occasion de la célébration du 19<sup>e</sup> anniversaire du Printemps berbère et en hommage à Matoub Lounès, assassiné le 25 juin 1998, l'association « Amezgoun n Jerjer » avait tracé un riche programme d'animation culturelle avec comme cerise sur le gâteau la pièce de théâtre Le Rebelle, inspirée du combat de Matoub pour l'identité berbère.

Le parcours de l'association « Amezgoun n Jerjer » est difficile à cerner tant il est riche et varié. Cette association a même produit quelques films amateurs en kabyle comme Digh d yir rfiq et Asfel ou le bouc émissaire entre autres.

L. B.

# VILLAGE TIGRINE (MEKLA) PÉNURIE D'EAU ET SURFACTURATIONS

*Ils sont nombreux les villages de la wilaya de Tizi Ouzou à endurer le calvaire de l'absence d'eau potable et ce, même en hiver.*

PAR LOUNES BOUGACI

La situation au sein du village Tigrine, dans la commune de Mekla est un peu spéciale. L'eau ne coule pas dans les robinets des foyers de ce village, mais il se trouve qu'à chaque fin de trimestre, des factures dont les sommes sont très élevées, sont envoyés aux familles. C'est du moins ce qu'affirment les responsables du Comité du village Tigrine visiblement en colère. Leur ire est générée par le fait qu'en plus de cette injustice flagrante, toutes les portes auxquelles ils frappent pour protester restent fermées. Le village Tigrine est pourtant situé à peine à trois kilomètres du chef-lieu de la commune de Mekla qui est relativement bien desservi en eau. Selon les responsables du Comité du village, les habitants du chef-lieu communal ont droit à l'eau quotidiennement au moins de 8 h à 16 h. Nos interlocuteurs s'interrogent alors sur le pourquoi de cette injustice entre les habitants de la même commune ? Selon toujours les mêmes interlocuteurs, le problème d'alimentation en eau potable dont lequel se débat leur village ne date pas d'aujourd'hui. « Depuis toujours, ça a toujours été comme ça, nous vivons avec une alimentation en eau potable très aléatoire », souligne Tewfik. De son côté, Boualem explique que l'eau n'a pas coulé dans leur robinets depuis 20 jours. « En été, la situation s'aggrave puisque nous restons jusqu'à deux mois sans eau », enchaîne-t-on. Pour parer, un tant soit peu, à cette crise d'eau, les citoyens ont



Les jerricans au secours des foyers.

souvent recours aux fontaines publiques mais ce n'est pas une solution commode quand on sait tout le temps et les efforts que cette méthode impose surtout pour les foyers qui ne sont pas dotés de véhicules, ce qui est le cas de la majorité.

Les responsables du comité de village révèlent en outre que quand l'eau revient dans les robinets, c'est souvent à une heure tardive de la nuit que cela se passe, à partir de 1 ou 2 h du matin ! Le même problème affecte plusieurs autres villages de la commune de Mekla à l'instar de Tawrirt, Taliwine et Aït Aïch. Mais dans le cas de Tigrine, le problème est plus grave puisqu'en dépit de l'indisponibilité de l'eau, tous les citoyens reçoivent des factures souvent salées. Ainsi, les habitants du village en question ont reçu des factures de 3.000 à 5.800 DA pour le troisième trimestre de l'année 2010. Ce qu'aucun citoyen n'arrive à s'ex-

pliquer vu qu'il n'ont reçu que quelques gouttes d'eau. Le comité du village, suite à cette situation kafkaïenne a pris la décision de ne payer aucune facture. Ces dernières ont été toutes rassemblées et elles seront déposées au niveau de la direction de l'Algérienne des eaux de Tizi-Ouzou. Puisque, selon nos interlocuteurs, leurs tentatives de régler le problème au niveau du bureau de l'Algérienne des eaux local, celui de la ville de Mekla, ont échoué. De ce fait, il a été décidé de boycotter le paiement de ces factures et de celles qui suivront et ce, jusqu'au règlement de ce problème épineux. « Certains responsables au niveau de l'ADE de Mekla nous ont répondu qu'il s'agit d'erreurs dans les facturations », ajoute-t-on.

Compte tenu de la gravité des choses, les représentants du Comité de village ont décidé de saisir le ministre des Ressources en eau par écrit.

L. B.

## SECTEUR DE L'ÉDUCATION À TIZI-OUZOU

## Le Satef soulève plusieurs problèmes

La coordination de Tizi-Ouzou du Syndicat autonome des travailleurs de l'éducation et de la formation (Satef) souligne que des centaines de contractuels, travaillant dans le secteur, attendent leurs arriérés de salaires et des milliers d'autres personnels attendent les régularisations des échelons et des allocations familiales. « Les échelons acquis depuis plus d'une année ne sont pas intégrés dans le traitement de même que seules les ponctions sur salaires sont effectuées avec une célérité incroyable. Parallèlement à cela, la gestion administrative des dossiers de carrières des travailleurs continue à se faire, à l'heure de l'informatique, dans une anarchie et un archaïsme révoltants », ajoute le même syndicat. Ce dernier déplore aussi les conditions de travail

sur le terrain qui, d'après lui, « se détériorent de plus en plus avec notamment des classes surchargées, un surnombre d'enseignants mal gérés et mal utilisés ». Par ailleurs, le Satef révèle que des établissements manquent en équipements les plus indispensables. Le Satef déplore l'investissement par les fléaux sociaux de l'espace scolaire. « Des directives sont données aux chefs d'établissements pour empêcher les activités syndicales (affichages et réunions) pendant que des sanctions arbitraires et expéditives émanent de la direction de l'éducation n'arrêtent pas de pleuvoir sur le personnel », enchaîne le même syndicat. Face à cette situation, le Satef appelle à la relance de l'action syndicale vigoureuse « seule à même de permettre une prise en

charge des revendications et mettre un frein à cette dictature administratives et à la gestion archaïque du secteur ». Le Satef avertit que si les situations financières ne sont pas régularisées en cette fin d'année, « une riposte énergique sera engagée ».

Le Satef conclut en rappelant que les résultats des examens scolaires réalisés par la wilaya grâce surtout au dévouement des personnels du secteur et à la persévérance des élèves, « au lieu de constituer un argument pour songer à apporter des réponses viables aux problèmes qui pourrissent la vie du secteur sont plutôt utilisés comme écran pour voiler la réalité amère et laisser pourrir la situation davantage ».

L. B.

## DEUX ANS APRÈS L'OPÉRATION «PLOMB DURCI»

# REGAIN DE TENSION ENTRE GAZA ET ISRAËL

Deux ans après le début de l'opération israélienne «Plomb durci» contre le Hamas à Gaza, le cycle infernal des attaques et des représailles s'est de nouveau accéléré en cette fin décembre.

**A**vant Noël, un raid israélien a tué cinq combattants du Jihad islamique, une organisation alliée au Hamas, rapporte le journal *Libération*. D'autres raids ont aussi visé des tunnels de contrebande et des installations du Hamas. Les Palestiniens ont, de leur côté, tiré plusieurs dizaines de roquettes artisanales contre Israël, chaque camp présentant ses actions comme des ripostes aux attaques de l'adversaire. Dimanche, un accrochage a eu lieu au sol près de Khan Younés, au sud de la bande de Gaza, entre les troupes israéliennes et des membres du Jihad islamique, faisant deux morts chez les Palestiniens. Les militants palestiniens auraient été pris à partie selon Israël alors qu'ils installaient un engin explosif le long de la barrière qui entoure Gaza, régulièrement parcourue par des patrouilles israéliennes. Pour le moment, Israéliens comme Palestiniens déclarent vouloir éviter l'escalade, mais les discours des deux ennemis se font menaçants. «Il y a une trêve effective sur le terrain. Elle est réelle si Israël met fin à son agression et à son siège. Mais s'il y a la moindre agression israélienne contre la bande de Gaza, nous répondrons vigoureusement», a déclaré dimanche Abou Obeideh, un porte-parole des brigades Ezzedine al-Qassam, la branche armée du Hamas. «Si cette situation perdure, si des missiles entrent encore en contrebande à Gaza, si les Palestiniens continuent de tirer sur Israël et tentent de frapper des civils innocents, alors nous devons riposter avec toute notre puissance», a menacé Sylvan Shalom, ministre du Développement régional et suppléant du Premier ministre, Benjamin Nétanyahou. La semaine dernière, le chef d'état-major israélien, Gabi Ashkénazi, avait de son côté décrit la situation comme «tendue et fragile», susceptible de «se détériorer, surtout si une roquette s'abat dans une région peuplée». Fin 2008, les semaines qui



Funérailles des deux Palestiniens tués dimanche à Khan Younés.

avaient précédé l'opération «Plomb durci» avaient été marquées par un enchaînement similaire de raids israéliens et de tirs palestiniens. La situation est compliquée par l'implication de groupuscules islamiques radicaux qui défient les consignes du Hamas en tirant des roquettes contre Israël. Souvent présentés comme des branches locales d'al-Qaïda, ces groupes salafistes sont le plus souvent d'anciens militants du Hamas, déçus par la relative retenue observée par le mouvement depuis la fin de l'opération «Plomb durci», qu'ils perçoivent comme de la pusillanimité.

### Les Palestiniens rejettent l'idée d'un accord intérimaire

La proposition du premier ministre israélien Benjamin Nétanyahou, qui a évoqué la possibilité d'un accord 'intérimaire', faute de règlement global, a été jugée 'inacceptable' par de hauts responsables palestiniens, lundi 27 décembre. Nabil Abou Roudeina, un porte-parole du président palestinien Mahmoud Abbas, juge, en effet, qu'une telle éventualité omet la question de Jérusalem et des réfugiés.

«Recommencer à parler d'un Etat palestinien aux frontières provisoires est absolument inacceptable et ne conduira pas à une paix véritable», a affirmé Nabil Abou Roudeina. «Le temps est venu de

trancher sur les questions de statut final et d'établir un Etat palestinien sur les frontières du 4 juin 1967', c'est-à-dire sur l'intégralité de Jérusalem-Est, de la Cisjordanie et de la bande de Gaza», a-t-il ajouté.

Pour sa part, le principal négociateur palestinien, Saëb Erakat, a réaffirmé que «le moment est venu [...] pour des solutions définitives qui englobent Jérusalem, les réfugiés, les frontières, la sécurité, la colonisation, l'eau et la libération de tous les détenus palestiniens dans les prisons israéliennes». Plus tôt, M. Nétanyahou avait déclaré à la télévision israélienne qu'«il pourrait y avoir une situation dans laquelle les discussions avec les Palestiniens se heurteraient à un mur sur les questions de Jérusalem et du droit au retour des réfugiés palestiniens] et dans ce cas le résultat serait un accord intérimaire». «Mais, si les Palestiniens acceptent un Etat démilitarisé et renoncent de facto au droit au retour, alors j'irai jusqu'au bout et je pense que la majorité du pays [Israël] me suivra», a-t-il conclu. Les pourparlers directs entre Israël et les Palestiniens, relancés le 2 septembre à Washington, sont suspendus depuis l'expiration le 26 septembre d'un moratoire sur la colonisation juive en Cisjordanie occupée.

R. I.

### IL TRANSMETTAIT DES INFORMATIONS MILITAIRES

## L'Iran exécute un espion présumé du Mossad

Un homme condamné à mort pour espionnage au profit des services de renseignements israéliens a été pendu mardi à Téhéran, rapporte l'agence de presse officielle Irna, citant un communiqué de la justice. Ali Akbar Siadat a été reconnu coupable d'avoir transmis des informations militaires confidentielles au Mossad, pour le compte duquel il travaillait depuis 2004, selon l'accusation. Il a été arrêté en 2008 alors qu'il essayait de quitter l'Iran en compagnie de son épouse. «Ali Akbar Siadat, qui a espionné pour le compte du Mossad israélien, a été pendu ce matin à la prison d'Evin», dans le nord de Téhéran, précise l'agence Irna. «Siadat a reconnu avoir reçu 60.000 dollars pour transférer au Mossad des informations classifiées sur les activités militaires de l'Iran», ajoute l'agence, citant le parquet. Siadat, qui avait reçu «un équipement spécial et un ordinateur portable», avait rencontré des agents israéliens en Turquie, en Thaïlande et aux Pays-Bas, entre autres pays. Il avait fourni aux Israéliens des informations sur des manœuvres, des bases, sur l'armée de l'air ainsi que sur les systèmes de missiles commandés par les gardiens de la Révolution. Ali Ashtari, un homme de nationalité iranienne, avait déjà été pendu il y a deux ans pour espionnage au profit du Mossad. Israël avait nié tout lien avec cette affaire. L'agence Irna annonce, par ailleurs, qu'Ali Saremi, membre de l'Organisation des Moudjahidine du peuple, un mouvement d'opposition en exil, a été également exécuté par pendaison. Il a notamment été reconnu coupable de «moharebe» (faire la guerre à Dieu), ce qui, en vertu de la loi islamique iranienne, est passible de la peine de mort, au même titre que l'espionnage.

### BRÉSIL

## Dilma Rousseff investie samedi à la présidence



La présidente élue du Brésil, Dilma Rousseff, sera investie samedi prochain en présence de plusieurs dirigeants étrangers, a indiqué mardi un responsable brésilien. Elue lors de la présidentielle du 31 octobre dernier, avec 56,09 % des voix exprimées, Mme Rousseff qui succèdera ainsi au président sortant Luiz Inacio Lula da Silva, deviendra la première femme à diriger ce pays, huitième économie du monde.

Parmi les dirigeants étrangers qui seront présents à la cérémonie d'investiture de Dilma Rousseff à la présidence, un officiel brésilien George Prata a cité notamment les présidents de Bolivie, du Venezuela, de Colombie, et la secrétaire d'Etat américaine Hillary Clinton.

APS

### CÔTE D'IVOIRE, GBAGBO BRANDIT LA MENACE DE LA GUERRE CIVILE

## La médiation de la dernière chance

Trois présidents de l'Afrique de l'Ouest devaient rendre visite à Laurent Gbagbo hier à Abidjan.

Au lendemain de l'appel à la grève générale lancé par Alassane Ouattara, peu suivi, une nouvelle initiative est engagée pour convaincre Laurent Gbagbo de quitter le pouvoir en Côte d'Ivoire. Cette fois-ci, elle émane de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cedeao). Après avoir menacé le camp Gbagbo d'un recours à la force, elle a décidé d'envoyer, hier, les présidents du Bénin, de la Sierra Leone et du Cap-Vert en Côte d'Ivoire comme émissaires chargés de remettre un ultimatum au président sortant. L'initiative risque toutefois de rester

lettre morte au vu des déclarations de l'intéressé lundi dans *Le Monde* et *Le Figaro*. «Je prends au sérieux les menaces mais je reste tranquille», a indiqué Laurent Gbagbo. «Ce serait bien la première fois que des pays africains seraient prêts à aller en guerre contre un autre pays parce qu'une élection s'est mal passée», ajoute-t-il.

Le président sortant n'hésite pas à brandir la menace d'un risque de guerre civile. «Il y aura peut-être un désordre intérieur, une guerre civile en Côte d'Ivoire, parce que nous n'allons pas nous laisser piétiner notre droit et nos institutions», a-t-il prévenu, dénonçant au passage un «complot» franco-américain à son encontre.

R. I.



## PRODUITS HYDROGÉNÉS, CHASSE AUX ACIDES GRAS

# C'EST ARCHI MAUVAIS pour la santé !

*L'hydrogénation est une réaction chimique qui consiste en l'addition d'une molécule de dihydrogène (H<sub>2</sub>). Cette réaction est habituellement employée pour réduire ou saturer des composés organiques.*

PAR SORAYA HAKIM

### Définition de l'hydrogénation de la matière grasse

L'hydrogénation des acides gras insaturés constituant les lipides sera utilisée pour rendre solide, semi-solide ou plastique une matière grasse liquide à température ambiante, pour diminuer les réactions d'oxydation et de dégradation de la matière grasse.

Elle a pour but de préparer de la matière grasse solide pour la fabrication des margarines par exemple. Ce type d'hydrogénation vise à saturer dans une forte proportion voire parfois totalement les doubles liaisons des acides gras insaturés.

Les acides gras trans existent naturellement en petites quantités dans la viande ou les produits laitiers des ruminants.

La plus grande quantité consommée par les êtres humains se trouve cependant dans les produits industriels par suite d'hydrogénation partielle des huiles végétales insaturées.

L'hydrogénation partielle modifie la structure moléculaire des acides et modifie leurs propriétés et y a une augmentation de leur température de fusion et une diminution de leur ramassement, ce qui est le but recherché par l'industrie agro-alimentaire. Mais elle transforme aussi une partie des acides gras insaturés en acides gras (insaturés) trans.

Le procédé a été inventé au début du 20<sup>e</sup> siècle, les acides gras trans étaient sensés mieux conserver les aliments. Leur utilisation a surtout commencé à partir des années 50. Il s'agit d'huiles insaturées partiellement hydrogénées. Elles existent en faible quantité à l'état naturel dans la viande et les produits laitiers des ruminants. Mais la plus grande partie que l'on absorbe se trouve dans les produits industriels. Les acides gras trans (ou hydrogénés, c'est pareil) sont néfastes à la santé. En effet, même en petite quantité, mais consommés régulièrement, ils causent des maladies cardiovasculaires.

La consommation d'acides gras trans n'est pas nécessaire, elle est même nocive pour la santé, contrairement à celle des autres acides gras naturels (saturés, ou insaturés cis). Leur consommation régulière augmente notamment les risques de maladies cardio-vasculaires même à faibles doses ; ainsi que les risques de cancer du sein. Pour ces raisons, de nombreuses organisations pour la santé recommandent de réduire le plus possible leur absorption.

Les acides gras trans sont très contrôlés dans certains pays, ils doivent obligatoirement être mentionnés sur les étiquettes dans de nom-



breux autres. Ils font depuis juillet 2008 l'objet d'interdiction dans les 24.000 restaurants de la ville de New York. Des entreprises les éliminent volontairement de leurs produits ou créent des lignes de produits dépourvues d'acides gras trans.

### Un acide gras trans fait partie de la famille des acides gras insaturés

Aux Etats-Unis, les acides gras trans sont considérés comme plus dangereux que les OGM pour la santé. Ils ont fermé plus de 25.000 fast foods dans la seule ville de New York.

Les acides gras trans dans notre alimentation proviennent principalement de la transformation bactérienne d'acides gras insaturés dans le "ventre" des ruminants.

Ces acides gras trans peuvent se retrouver par la suite dans les produits laitiers (beurre, crème, fromages, lait) et les viandes (boeuf, mouton, etc.) Lors d'une friture d'huile, ou d'un chauffage, même à assez basse température (huile de lin par exemple).

Ils se forment donc au cours du raffinage des huiles végétales du commerce, cette opération comprend une étape de désodorisation par chauffage qui est nocive.

### Les effets des acides gras trans

Les acides gras trans ont la même structure que les acides gras saturés, en conséquence, les effets qu'ils ont sur les membranes cellulaires sont les mêmes.

Leur conversion en énergie se produit à un taux à peu près semblable à celui des acides gras saturés, ce qui signifie qu'ils ne s'accumulent pas dans les tissus à des taux plus élevés que les autres gras.

L'acide gras trans peut aussi causer une aug-

mentation du taux de mauvais cholestérol dans le sang, mais ils ne le font pas généralement dans les mêmes proportions que les acides gras saturés. Les scientifiques n'ont pas encore découvert le mécanisme par lequel les gras trans élèvent le taux de cholestérol dans le sang.

Ils élèvent aussi apparemment le taux de lipoprotéines, un facteur favorisant les maladies cardiaques. Les gras trans risquent d'agir plus au moins comme les gras saturés pour ce qui est des effets provoqués sur les lipides du sang, il est important que le patient cardiaque connaisse la quantité des gras à la fois saturés et trans qu'il a consommé d'où l'importance des indications sur les emballages des produits mis sur le commerce.

En Europe, les groupes de protection des consommateurs font pression pour que les acides gras trans soient remplacés par des graisses non pathogènes et que par défaut, l'étiquetage des produits alimentaires mentionne la quantité des acides gras trans.

L'OMS préconise une consommation d'acides gras trans quotidienne n'excédant pas 1% de l'apport énergétique total quotidien et la communauté scientifique admet que moins nous ingérons d'acides gras trans autres que ceux naturellement présents dans les produits animaux, meilleur cela s'avère pour notre santé.

### Un véritable danger pour la santé

Les acides gras saturés que l'on trouve dans le beurre, les produits laitiers, les viandes, l'huile de noix de coco, l'huile de palme qui, prise avec excès, augmentent le risque d'hypercholestérolémie, d'hypertension artérielle et peuvent altérer les fonctions cérébrales en rigidifiant les membranes cellulaires.

Les acides gras mono-insaturés tels que l'huile d'olive qui favorisent le bon cholestérol

au détriment du mauvais

Les acides gras poly-insaturés ou acides gras essentiels (oméga 3 et oméga 6). Les habitudes alimentaires tendent vers l'huile de tournesol ou l'huile de maïs que l'on recommande dans les régimes amaigrissants par rapport aux oméga de type 3 que sont l'huile de colza et l'huile de lin.

Les acides gras trans, les acides chimiques transformés proviennent généralement d'huile mono saturé ou poly saturé qui deviennent alors saturés. On les trouve dans les margarines de substitution riches en graisses trans. Dans les huiles de friture chips et frites industrielles. Les produits industriels ne sont pas en reste avec les biscuits secs pâtisseries industrielles comme les chocolats (Mars Snickers, twix) les produits de boulangerie de supermarché, pâte à tartiner comme le Nutella les cachuettes. Il y a également les plats préparés comme les pizzas quiches tourtes et les produits panés. On les trouve également dans les confiseries sucrées et grasses, les céréales tant vantées pour les petits déjeuners, les potages déshydratés même dans certains produits bio ou diététiques.

### Comment choisir ses aliments ?

Il suffit de lire l'étiquette (la composition) de votre produit, les acides gras trans sont en général décrits comme des huiles végétales hydrogénées.

A partir du moment où un produit présente un risque, même à dose infinitésimale, celui-ci doit obligatoirement être interdit.

Qu'attendons-nous pour réagir? Que l'on apprenne dans 10 ans qu'un accroissement considérable de cancers est dû aux additifs alimentaires. Que d'autres scandales éclatent tels que l'amiante et maintenant les hormones contre la ménopause tant décriés qui augmentent les cancers du sein? S. H..

### TUBERCULOSE

## La prison, réservoir à surveiller

Selon un travail publié dans PLoS Medicine, l'incidence de la tuberculose serait 26 fois plus élevée chez les prisonniers que dans la population générale ! Et - c'est là semble-t-il un fait nouveau - ces derniers risquent de transmettre le bacille à l'extérieur du milieu carcéral. «Les prisons jouent un rôle de réservoir pour la tuberculose, en propageant la maladie dans la population civile à travers le personnel, les visiteurs et les anciens détenus qui n'ont pas été convenablement traités», explique l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Et s'il est bien connu que les maladies ne respectent pas les frontières, l'Organisation nous rappelle ainsi que «la tuberculose ne respecte pas (non plus) les murs des prisons.» Conséquence, dans les pays développés, 8,5 % des cas de tuberculose recensés dans la population générale trouveraient leur origine en milieu carcéral. «Un diagnostic tardif, un traitement mal adapté, la surpopulation carcéral, le manque d'aération et des transferts répétés entre établissements favorisent la transmission de la maladie», souligne l'OMS.

### INSOMNIES

## L'homéopathie est-elle efficace ?



Bon nombre d'entre nous souffrent d'insomnie. Des réveils fréquents durant la nuit, ou très tôt le matin sont autant de signes de troubles du sommeil. Les médecines douces et, notamment, l'homéopathie peuvent être une solution. Si cette insomnie n'est pas en rapport avec une maladie (due à des troubles respiratoires par exemple), les spécialistes parlent alors d'insomnie primaire. Dans ce cas, un traitement homéopathique peut être envisagé. Son principal avantage est qu'il vous évitera de recourir aux benzodiazépines... Ces médicaments sont, en effet, connus pour entraîner des somnolences dans la journée, et pour provoquer une accoutumance voire une dépendance. Seulement, l'efficacité de l'homéopathie n'est pas toujours prouvée scientifiquement. L'Académie nationale de Médecine parle même d'une «méthode imaginée il y a deux siècles à partir d'a priori conceptuels dénués de fondement scientifique». Selon elle en effet, les substances actives sont tellement diluées qu'elles ne peuvent agir. Il n'en reste pas moins que l'homéopathie compte des millions d'adeptes dans le monde. Malades et médecins lui font confiance et affirment en tirer bénéfice. L'homéopathie se fonde sur la «loi de similitude». Toute substance capable de provoquer des symptômes chez un sujet sain serait capable de les guérir chez un sujet malade lorsqu'elle est utilisée à des doses infinitésimales. En clair, il s'agit de soigner le mal par le mal. Dans le cas d'une insomnie passagère, il sera donc essentiel d'en comprendre les causes. Car il existe toute une panoplie de remèdes, adaptés à vos symptômes précis. Parlez-en à votre pharmacien. Il pourra certainement vous conseiller. Et le cas échéant, il vous orientera vers un médecin homéopathe.

*Le chocolat est une gourmandise onctueuse et fondante à laquelle il est difficile de résister. La tentation est maximale lors des périodes de fêtes, où les chocolatiers rivalisent d'imagination tout en finesse et en subtilité dans leurs propositions chocolatées.*

PAR SORAYA HAKIM

Dans le monde, plus d'un million de tonnes de chocolat sont consommées chaque année, ce qui fait du chocolat une gourmandise universelle. Initialement cultivé en Amérique pré-colombienne, le cacao était utilisé par les médecins aztèques comme une plante médicinale et il était la boisson sacrée des dieux Mayas. En Europe, le chocolat fut d'abord un met réservé aux rois et aux reines et il était déjà considéré au XVIII<sup>e</sup> siècle comme un aliment stimulant, digestif et aphrodisiaque. Il était même prescrit comme remède contre la phthisie, le rhume, la diarrhée ou le choléra...

### Des qualités nutritionnelles insoupçonnées

Le chocolat contient 60 % de glucides, 30 % de lipides, 5 % de protéines, de nombreux minéraux (potassium, magnésium, phosphore, calcium, fer). Il est très énergétique (500 Cal/100g) en raison de sa richesse en sucres (57 %) et en graisses. Il apporte 60 % d'acides gras saturés, mais il est aussi riche en phytostérols qui favorisent l'augmentation du bon cholestérol et la diminution des triglycérides. En comparaison au beurre laitier, le beurre de cacao n'a pas d'effet néfaste sur le taux de cholestérol si le chocolat est consommé en quantité raisonnable. Il contient des vitamines et des polyphénols, substances qui font actuellement l'objet de nombreux travaux visant à démontrer leurs effets protecteurs cardiovasculaires (diminution du «mauvais» cholestérol et du risque de formation de caillots sanguins). Il renferme aussi des antioxydants capables de s'opposer au vieillissement des cellules, notamment le cuivre et l'épicatéchine (un tanin également présent dans le thé). Il est également riche en substances toniques et stimulantes avec, notamment, la théobromine (250 mg/100 g), la caféine (70 mg/100 g), des cannabinoïdes et de la phényléthylamine. Enfin, contrairement aux idées reçues, le chocolat n'entraîne ni boutons ni constipation, ni mal au foie, ni caries. En ce qui concerne la migraine liée au chocolat, la phényléthylamine pourrait jouer un rôle favorisant, mais à condition de consommer plusieurs tablettes par jour. Les véritables allergies au chocolat seraient rares. La consommation d'une barre chocolatée n'entraîne pas de pic glycémique plus élevé que celui lié à la consommation d'une pomme ou de céréales. Néanmoins, si le chocolat ne fait pas grossir, à condition d'être consommé en quantité raisonnable, n'oubliez pas qu'il apporte tout de même 500 calories pour 100 g. Et les acros du chocolat ont beaucoup de mal à se contenter de deux ou trois carrés de chocolat... A cet égard, on peut mentionner l'effort réalisé par certaines marques comme Léonidas, Daskalides, Nestlé, Poulain... pour proposer des chocolats sucrés aux édulcorants, dont le pouvoir énergétique est plus faible que le sucre. Mais attention, les édulcorants ne permettent de réduire la valeur nutritive du chocolat que de 15 %.

### Comment expliquer la chocolatomanie ?

Les études menées sur le cacao montrent qu'il est composé d'au moins 500 molécules différentes, dont certaines ont des propriétés psychoactives : théobromine, caféine, phényléthylamine, magnésium, sérotonine... Ce qui pourrait expliquer notre pulsion vers le chocolat, notamment lors des moments d'anxiété, de stress, de fatigue. Selon les experts nutritionnistes, on ne peut pas parler véritablement de toxicomanie, mais de «chocolatomanie». Une expérience menée chez l'animal illustre bien cette pulsion vers le chocolat. L'injection intra-veineuse chez le chien de phényléthylamine, un des composants du cacao, stimule sa pulsion pour cette molécule dont la structure est proche de celles des amphétamines (selon une communication du Pr C. Bismuth, Hôpital Lariboisière Paris - Diétecom 2001). Un autre neurotransmetteur, la sérotonine (présente dans le cacao) est très impliquée dans les traitements de la dépression. Elle pourrait aussi favoriser la réduction de l'appétit, d'où l'intérêt de maintenir le chocolat en quantité raisonnable dans les régimes amaigrissants. Enfin, n'oubliez pas le plaisir gustatif que procure la consommation du chocolat, lié aux goûts subtils des différentes fêtes de cacao, à l'association gras-sucré, à sa texture variable selon sa présentation (croquant, fondant, enrobé, fourré, praliné...).

### Prenez soin du chocolat

Il doit être conservé entre 16 et 18°C, à l'abri de la lumière, de l'humidité et d'autres ali-

### LE CHOCOLAT

# Un ami qui nous veut du bien



sants du chocolat, ils reconnaissent cependant au chocolat trois actions possibles :

- l'amélioration des performances intellectuelles liée à l'apport en glucides.
- une sensation de bien-être permettant de lutter contre les contrariétés grâce aux substances psychostimulantes du chocolat.
- un grand plaisir gustatif lors de sa dégustation.

### Les différentes sortes de chocolat

Plus le taux de cacao est élevé, plus le goût du chocolat est prononcé. La subtilité des différents chocolats tient au choix des fèves : goût puissant des fèves de Côte d'Ivoire, goût fruité des fèves du Venezuela, goût fumé et épicé des fèves d'Indonésie. Quant aux chocolats basiques, l'utilisation de fèves de différents origines ne leur confère pas un goût particulièrement subtil.

### Comment expliquer la chocolatomanie ?

Le chocolat noir, plutôt apprécié des puristes du chocolat, contient un peu moins de sucre que le chocolat au lait. Il est riche en cuivre puisque 100 g de chocolat permettent de couvrir 22 % des apports journaliers recommandés. Il est également riche en magnésium (112 mg par tablette) et en fer.

Le chocolat au lait est, en revanche, beaucoup plus riche en calcium et en phosphore.

### La tradition se perd

Le chocolat est traditionnellement composé de sucre, d'au moins 35 % de cacao, de beurre de cacao, d'arômes (vanille...) et de lait dans le cas du chocolat au lait. Une récente directive européenne autorise l'utilisation de matières grasses végétales (huiles de palme, de karité, de noyau de mangue... moins coûteuses), en remplacement du beurre de cacao dans la limite de 5% de la composition des chocolats nettement moins coûteux.

Les défenseurs des méthodes traditionnelles souhaitent, d'ici juin 2003, que la bataille du vrai chocolat soit remportée avec notamment l'apposition de la mention «pur beurre de cacao», de même que la mention systématique «adjonction de graisses végétales autres que du beurre de cacao» sur les produits non traditionnels. S. H. Source Top Santé

LUTTE CONTRE LE CANCER ET LES MALADIES CHRONIQUES

# Une filiale de l'association El Hayet de Mostaganem voit le jour à Tipaza

*Les malades chroniques en Algérie souffrent le martyre en l'absence d'une réelle prise en charge et de la difficulté d'accéder aux soins et aux médicaments vitaux.*

PAR KAHINA KAHLAL

Une situation alarmante et des malades qui souffrent sans que leurs cris trouvent un écho mis à part celui des associations qui essaient tant bien que mal d'apporter des solutions en interpellant les pouvoirs publics et les personnes charitables leur demandant d'intervenir pour mettre fin aux peines de ces milliers de malades, mais aussi à la mauvaise prise en charge dans nos hôpitaux et centres spécialisés. Une nouvelle lueur d'espoir est désormais apparue dans la wilaya de Tipasa où l'Association d'aides aux personnes atteintes de cancer de Mostaganem El Hayat, a donné naissance à une autre organisation appelé «Min Agli El Hayat» pour la vie qui est le fruit d'une collaboration avec l'association El Hayet de Mostaganem et d'autres associations de la wilaya de Tipasa qui travaille elle aussi depuis juin 2010 tout comme l'association-mère de Mostaganem pour apporter son aide aux malades de la wilaya de Tipasa, mais aussi des wilayas avoisinantes. Ce réseau d'associations déplore encore la dégradation de la prise en charge des malades, les ruptures récurrentes de stocks de médicaments essentiels mais aussi et surtout le manque flagrant des spécialistes. Ainsi, Mourad Meheni, rejoint M. Kacimi présidente de l'association-mère pour dénoncer l'absence de centres spécialisés dans la wilaya de Tipasa notamment dans ces régions montagneuses, ce qui oblige les malades à se déplacer jusqu'à la wilaya de Blida où les malades souffrent aussi des pannes à répétition du matériel de radiothérapie, ce qui entraîne généralement un report des rendez-vous et une surcharge, donc une mauvaise prise en charge. «Un retard des soins qui pèse très lourd sur des malades en souffrance qui perdent très souvent confiance en leurs traitements et cèdent facilement à leur maladie». L'Association pour la vie, qui est une filiale d'El Hayet vient donc tout juste de naître pour continuer un combat et lutter contre une souffrance longtemps vécue et essayer d'apporter un soutien psychologique à des milliers de malades dans la wilaya de Tipasa tout comme ceux de la wilaya de Mostaganem. « Notre



association est le fruit d'un combat commun entre plusieurs organisation de partout dans le pays toutes dans le but d'apporter de l'aide à cette frange sensible (malades et surtout cancéreux) de notre société qui meurt en silence notamment ces dernière années. Pourtant au moment où les autres pays développés mais même voisins à l'instar de la Tunisie arrive à guérir à 100% leurs malades atteints de cancer, des milliers d'Algériens souffrent seuls en l'absence de prise en charge et de soutien», dira le président. «il faut savoir que des milliers de personnes qui vivent dans les régions oubliées de Tipasa, de Mostaganem mais aussi de tout le pays à l'instar de ceux de l'extrême sud de l'Algérie sont démunis et désarmés face à la maladie et meurent chaque jour dans la négligence totale des pouvoirs publics». Combien de malades dans cette région meurent du cancer du sang et de la peau sans même avoir droit au moindre soin, «il n'est plus un secret pour personne que malgré les progrès, le problème de radiothérapie reste l'un des soucis majeurs en Algérie, et qui est loin de connaître son épilogue», ajoute le responsable. Notant que, sur les cinq centres de radiothérapie existant au niveau national, seuls ceux du CPMC et de Blida fonctionnent. « Des centres complètement surchargés puisqu'ils accueillent les malades des quatre coins du pays et qu'ils n'arrivent plus à assumer», ajoute le responsable. «Il faut savoir que le rendez-vous pour le dépistage de la maladie ou pour les soins sont beaucoup trop éloignés, ce qui baisse sérieusement les chances de guérison des cancéreux et aussi la découverte de la maladie à son stade. Vous

imaginez qu'il y a des milliers de malades qui n'ont pas su qu'ils étaient atteints du cancer qu'à un stade très avancé et donc à quelques temps seulement de leur mort». «Nombreux sont ces cancéreux décédés faute de radiothérapie, chose qui est normalement inadmissible dans un pays qui se respecte», ajoute-t-il. Nous attendons toujours, «ces promesses des responsables en charge de la santé d'améliorer la prise en charge des cancéreux». «Les pénuries de médicaments anticancéreux est un autre problème qui participe de la souffrance de ces malades». Comme l'association-mère, ladite association, commence à prendre ses repères dans la wilaya de Tipasa et ce en animant et participant à des rencontres et des campagnes d'information et de sensibilisation en collaboration avec des spécialistes qui essaient très souvent d'expliquer la maladie au public, notamment les premiers symptômes et la façon dont se propage le mal. Etant liée à l'Association d'aides aux malades cancéreux de Mostaganem, El Hayet de Tipasa multiplie ces démarches auprès des autorités concernée pour la réalisation des objectifs noble du réseau d'aide aux malades qui vient de se former dont le plus noble but reste la création d'un centre anti-douleur ou centre d'accompagnement de la mort, qui vise à aider le malade et à l'assister psychologiquement notamment après avoir terminé sa chimiothérapie, où il se sent très souvent délaissé et même maudit donc nous essayons de juste l'accepter et lui apporter un peu d'amour et d'affection.

K. K.

ASSOCIATION «NACHATAT ECH-CHABAB» DE TISSEMSILT

## La caravane «Basmet» continue son périple

PAR CHAFIKA KAHLAL

La première caravane de théâtre «Basmet el atfal» (sourire d'enfants), destinée aux enfants résidant dans les zones éloignées de la wilaya de Tissemsilt a démarré dimanche, à l'initiative de «l'association des activités de jeunes». Le président de cette association, Messabis Mohamed a expliqué que cette manifestation, qui se poursuit jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier, cible les enfants qui résident dans les zones éloignées relevant des communes de Khemisti, Theniet El Had, Bordj Bounaama, Bordj Emir Abdelkader et Tissemsilt. A la faveur de cette caravane qui coïncide avec les vacances scolaires d'hiver, les enfants seront gratifiés d'un programme culturel riche qui sera animé par la troupe «Noudjoum el Khachaba» de Khemisti. Ce programme prévoit la présentation de pièces théâtrales *El Kenz*, *Leila aux pays des merveilles* et *Leila et le loup*, ainsi que des

sketchs, des tours de magie et des jeux acrobatiques. Cette opération vise à promouvoir le goût du théâtre chez l'enfant et à contribuer à lui donner le sourire. Elle constitue également une occasion pour les habitants des zones éloignées de la wilaya pour découvrir le quatrième art, selon la même source. M. Messabis a ajouté que cette caravane de théâtre ne se contentera pas de présenter des pièces théâtrales au niveau des zones notamment rurales mais elle se déplacera également dans la même période vers deux établissements hospitaliers situés à Bordj Bounaama et Theniet El Had. Des spectacles en acrobatie et de magie seront présentés aux enfants malades chroniques, pour atténuer, un tant soit peu, leurs souffrances. Selon le directeur de la culture de Tissemsilt, Abdelhamid Morsli, cette initiative culturelle contribuera sans doute à la relance et à la promotion de l'activité théâtrale dans la wilaya, notamment le théâtre pour enfants qui

connaissait un grand essor dans les cinq dernières années, grâce aux initiatives de la troupe «Noudjoum el khachaba» de Khemisti. Pour les vacances scolaires d'hiver, la maison de la culture «Mouloud-Kacem-Nait-Belkacem» de Tissemsilt a tracé un programme culturel varié destiné aux adultes et aux enfants. Il comporte des représentations théâtrales, des jeux de loisirs animés par des troupes culturelles venues des wilayas de Boumerdes, Blida, Béjaïa, Annaba, Sidi Bel-Abbès, Tiaret et Bouira, selon le directeur de cet établissement culturel. Le programme comprend également une pièce théâtrale destinée aux adultes intitulée *Hayat mouadjal* (Vie reportée), produite par le Théâtre régional de Annaba, ainsi que des soirées artistiques et musicales animées par plusieurs artistes, à l'instar de Mourad Djaafri, Hakim Salhi, Fouad Ouamane, Samir Toumi, Cheba Yamina et Karima Es-Seghira.

C. K.

Mots  
sur  
Maux

POUR QUE L'ESPOIR  
SOIT DÉSORMAIS  
PERMIS

PAR MOURAD MEHENI \*

Comme l'association-mère de Mostaganem qui a donné naissance à notre association dans la wilaya de Tipasa, nos objectifs sont de tendre la main à des personnes affaiblies par la maladie mais aussi par le besoin et la pauvreté. Le plus important pour nous reste de sensibiliser la société civile tout comme les pouvoirs publics de l'obligation de se tourner vers ces franges de la société qui sont en souffrance et de leur accorder le droit de rêver d'un lendemain meilleur et simplement le droit de vivre plus longtemps. Nous tenons grâce à notre réseau à concrétiser ce rêve qui date de longtemps et qui est la création d'un ou de plusieurs centres anti-douleur ou centre d'accompagnement de la mort, qui vise à aider le malade et l'assisté psychologiquement notamment après avoir terminé sa chimiothérapie, où il se sent très souvent délaissé et même maudit donc nous essayons juste de l'accepter et lui apporter un peu d'amour et d'affection. Ce centre serait destiné à accompagner dignement, ces malades pour lesquels, l'hôpital et la famille ne peuvent plus rien. Il serait également destiné à la recherche et à la formation. Aussi l'association travaille durement pour développer une véritable politique de dépistage et ce, en organisant des campagnes d'information et de sensibilisation et aussi encourager la réalisation de documentaires pour mieux présenter la maladie. La création d'une chaîne de solidarité pour la réalisation des actions de l'association. Il reste à dire que seules, la volonté et la solidarité, sont les piliers des activités de notre association qui fait à chaque fois, renaître l'espoir dans le cœur des personnes qui s'accrochent durement à la vie.

\*Président de l'association  
«Pour la vie de Tipasa»

Si vous désirez vous faire connaître, cet espace est celui de la vie associative. Envoyez vos suggestions sur notre e-mail : [midi-association@lemidi-dz.com](mailto:midi-association@lemidi-dz.com)

MUSIQUE ET FOLKLORE

# L'Ahellil de nouveau à l'honneur à Timimoun



Timimoun dans la wilaya d'Adrar, renoue depuis lundi avec ce qu'on peut désormais appeler sa fête traditionnelle à savoir le Festival culturel du chant Ahellil dont c'est la 4<sup>e</sup> édition.

PAR LARBI GRAÏNE

Plus d'une vingtaine de troupes de la région prennent part à cette manifestation devant se poursuivre jusqu'au 31 décembre 2010. Y participent entre autres les groupes Karkabou, El Baroud et El Hadra. La cérémonie d'ouverture a eu lieu sur l'esplanade du 1<sup>er</sup> Novembre en présence d'un public nombreux avec à la clé un défilé des formations musicales participantes. En marge des activités ayant trait aux chants, un séminaire sur l'« Ahellil », des expositions de peinture ainsi que des soirées artistiques sont également au menu. Parmi les formations devant animer les soi-

rées figurent "Itren Negroud" de la commune de Charouine, "Noudjoum du folklore de Gourara" (Timimoun), "Aoulane" de la commune de Ouled Aissa, et "Intengueriout" pour la préservation du patrimoine local d'Augrou. En plus de Timimoun, d'autres localités de la wilaya à l'instar du chef lieu Adrar, Charouine et Tinerkouk abriteront des soirées culturelles dans le cadre de ce festival. Les touristes nationaux et étrangers, profitant des vacances d'hiver ont commencé à arriver dans la capitale de Gourara qui entend ainsi réaffirmer sa vocation de cité touristique. Classé comme patrimoine immatériel de l'humanité par l'Unesco, l'« Ahellil », est une expression qui mêle musique, chorégraphie et littérature. Le genre passe pour être une œuvre profane en même temps que religieuse. Les anthropologues soulignent la similitude, voire la complémentarité qui existe entre l'Ahellil et cet autre genre du

patrimoine saharien et gourarien qu'est la « tagerrabt », de sorte que l'analyse du premier ne peut être complète sans prendre en considération l'analyse de l'autre. Plus solennel l'« Ahellil », est joué debout, dans un espace public, souvent lors de fêtes religieuses. En revanche la « tagerrabt », plus intimiste est jouée en position assise dans les foyers à l'occasion de fêtes familiales. Il existe entre 60 et 100 « ahellil ». Même si un certain nombre de ksour s'attribuent des productions particulières de ces corpus, il est admis que la région se partage un répertoire commun. Les « ahellil » locaux s'ils existent sont cependant très infimes, leur originalité réside dans le travail introduit au niveau du texte uniquement. La « tagerrabt » et l'« ahellil » sont joués de préférence la nuit. Des variantes d'« ahellil » existent, chacun d'eux en possède plusieurs. Selon sa sensibilité ou sa convenance, un ksar ou une région peut ajouter des strophes au texte initial. Selon des données fournies par des informateurs l'« Ahellil » comporte 46 titres et « tagerrabt » 23 dont 18 sont semblables aux morceaux de l'« Ahellil ». Un grand nombre de titres sont formulés en arabe, dans un langage stéréotypé, alors que les titres exprimés en berbère zénète sont moins nombreux. Parmi les « ahellil » classiques on peut citer « Mamma Laazari » et « Salamo » dont les versions maximales ont respectivement 54 et 32 vers. En général les poèmes sont dits en tazenatit, variante de tamazight, quoique les textes restent marqués par la présence de l'arabe qui s'exprime surtout à travers les formules coraniques propres au discours religieux. On y exprime les sentiments plus personnels en langue zénète quand bien même cette dichotomie n'a rien de systématique. L.G.

MAISON DE LA CULTURE À TIZI-OUZOU

## Journée d'études sur la famille des écrivains Amrouche

Une journée d'études consacrée à la famille des écrivains Amrouche (la mère Fathma Ath Mansour et ses deux enfants Taos et Jean El Mouhoub) a été organisée, samedi à la Maison de la culture de Tizi-Ouzou.

Le programme de cette manifestation, destinée à faire connaître l'apport de cette famille d'écrivains d'expression française à la littérature amazighe, a comporté cinq communications sur la vie et les œuvres de ces trois membres de la famille Amrouche, tant en Algérie qu'en exil, animées par des universitaires.

Les conférenciers ont mis en avant, dans leurs interventions, la contribution de Jean El Mouhoub Ath Amrouche ou les "lamrache", -comme on aime à les appeler au village d'Ighil Ali (BEJAIA)-, à la cause nationale, en rappelant son appel lancé en 1956, en pleine guerre de libération nationale, aux intellectuels de l'hexagone pour qu'ils "se déterminent par rapport à la cause algérienne, en dénonçant l'oppression coloniale".

Les participants à cette rencontre ont appelé à traduire les œuvres romanesques et autres actes littéraires de la famille Amrouche dans les langues amazighe, arabe et française.

APS

ARTS PLASTIQUES À GUELMA

## 7<sup>e</sup> édition de la manifestation Arc-en-ciel

La 7<sup>e</sup> édition de la manifestation Arc-en-ciel des arts plastiques se tient à Guelma avec la participation d'artistes de 14 wilayas du pays.

Organisée annuellement depuis 2004 par la Maison de la culture Abdelmadjid Chafai, la manifestation vise à favoriser les rencontres et l'échange entre artistes plasticiens, indiquent ses organisateurs. Les journées qui se poursuivront jusqu'à mardi prochain sont devenues au fil des ans un rendez-vous attendu par les artistes-plasticiens de différentes disciplines qui sont de plus en plus nombreux à y prendre part, estiment les organisateurs, soulignant également l'amélioration qualitative du contenu de la manifestation Arc-en-ciel qui réunit des peintures à l'huile, des aquarelles, des sculptures sur bois et des poteries.

En plus de dizaines d'œuvres exposées au hall de la maison de la culture, des conférences sont prévues en marge de la rencontre dont celle du docteur et artiste Aïssa Boudouda, de la wilaya de Laghouat, sur le background scientifique de l'art plastique et celle de Chafika Bendali Hacine, artiste-plasticienne du musée Cirta de Constantine, sur le même thème.

APS

## CLÔTURE DE LA PREMIÈRE SESSION DES JOURNÉES MUSICALES DE CARTHAGE Le Tanit d'or pour la Tunisie

La première session des Journées musicales de Carthage a pris fin après huit journées de festivités comprenant 35 concerts répartis sur cinq espaces culturels dans la capitale, animés par des artistes de Tunisie et de l'étranger.

La session a connu aussi la tenue d'un colloque international sur le thème "L'industrie musicale et les nouvelles technologies", des ateliers de luth et de la composition assistée par ordinateur et une exposition de documents et manuscrits musicaux rares.

La soirée de clôture a été marquée par la remise des prix aux lauréats des différentes compétitions de la session.

Le palmarès s'est établi comme suit:

- Le Tanit d'or, d'une valeur de 30 mille dinars tunisiens, a été décerné à la chanson *Tasswira*, paroles de Mouldi Houcine, composition du luthiste Tahar Guizani et interprétation du jeune chanteur Mohamed Dahleb (Tunisie).

-Le Tanit d'argent, d'une valeur de 21 mille dinars tunisien, est revenu à la chanson *Anta mouradi*, paroles et composition de Ali Salhi et interprétation de la chanteuse marocaine Faten Helal.

\* Prix de la compétition des compositions instrumentales:

-Le Tanit d'or, d'une valeur de 10 mille dinars tunisiens, est attribué à la composition *Samaïl Dorar* de Férid Ben Amor



(Tunisie).

- Le Tanit d'argent, d'une valeur de 7 mille dinars tunisiens, a été décerné à la composition *La Kahena* de Otteïl Maâoui (Tunisie).

\* Prix de la compétition de l'interprétation en solo du luth/:

- Le Tanit d'or, d'une valeur de 10 mille dinars tunisiens a été attribué en ex aequo à Youssef Abbès Hassan (Irak) et Béchir Gharbi (Tunisie)

- Le Tanit d'argent, d'une valeur de 7 mille dinars, a été décerné en ex aequo aux Syriens Kanen Adnaoui et Mohamed Nasr. Cette soirée de clôture a enregistré, par ailleurs, un vibrant hommage rendu à une pléiade de musiciens, à savoir : Naceur Zghonda, doyen des violonistes tunisiens, l'artiste égyptienne Chérifa Fadhel, le chanteur et compositeur marocain Abdelwaheb Doukali et le musicologue tunisien le docteur Mahmoud Ketat.

ES TUNIS

## Nabil Maâloul nouvel entraîneur



L'ancien défenseur international tunisien, Nabil Maâloul, est devenu le nouvel entraîneur de l'Espérance de Tunis, en remplacement de Maher Kanzari, limogé,

rapporte mardi la presse locale. Nabil Maâloul (48 ans) sera assisté dans ses fonctions par Mohamed Altarkhani, précise la même source. Pour rappel, Maher Kanzari avait lui-même succédé à Faouzi Benzarti en novembre 2010. L'ES Tunis, finaliste de la Ligue des Champions, est le leader actuel du championnat de Tunisie avec 29 pts, avec quatre longueurs d'avance sur l'Etoile du Sahel, rappelle-t-on.

## Le Zamalek reçoit la lettre de «libération» d'Aoudia

L'équipe égyptienne de première division de football, le Zamalek, a annoncé lundi la finalisation du dossier de recrutement du joueur algérien Mohamed Aoudia, après avoir reçu la lettre de sortie du joueur de la JS Kabylie, Ligue 1 du Championnat professionnel. "Une somme de 200.000 dollars a été envoyée à la JS Kabylie et nous avons reçu la lettre de sortie internationale", a indiqué le président du Zamalek, M. Djilal Ibrahim, ajoutant que les responsables des deux clubs se sont mis d'accord sur les détails du transfert du joueur, supervisé depuis quelques temps par le club égyptien. Attendu hier lundi au Caire pour signer officiellement le contrat de son transfert au Zamalek, Mohamed Aoudia devra occuper la place d'un des trois joueurs étranger du club: Ibrahim Ayo, Abou Koni et Imad Mohamed Réda. Le Zamalek veut libérer Imad Mohamed, alors que le Ghanéen Ayo veut résilier son contrat avec le club. Avec la venue du joueur algérien de la JSK, la ligne offensive du club égyptien sera composée également de Amrou Zaki, Ahmed Djaafar et Abou Koni. Mohamed Aoudia a confirmé avoir eu des contacts avec le Ahly, l'autre club phare du football égyptien, indiquant qu'ils avaient été entamés, après le match de la JS Kabylie au Caire face au Ahly, pour le compte de la Ligue des Champions africaine. Selon la presse locale, Mohamed Aoudia assistera au derby du Championnat égyptien entre Ahly et Zamalek au Cairo Stadium, avant de revenir en Algérie pour régler des affaires personnelles et rejoindre son nouveau club, le Zamalek pour entamer les entraînements.

FOOTBALL

COUPE D'ALGÉRIE (1/32<sup>ES</sup> DE FINALE) ES SÉTIF- CRB MERINE À 18H

# LES AIGLES NOIRS SUR DU VELOURS

*L'Entente de Sétif, tenant de la Coupe d'Algérie, évoluera sur du velours en accueillant ce soir à partir de 18h, le CRB Merine, dans son stade du 8-Mai-45 de Sétif, pour le compte des 32<sup>ES</sup> de finale pour le compte de l'Algérie.*

PAR MOURAD SALHI

Le club de la capitale des Hauts-Plateaux entamera donc à partir de ce soir la défense du trophée arraché lors de la précédente édition face au club de la capitale des Aurès, le CA Batna au stade du 5-Juillet. Auréolée de son succès en Coupe de l'Union nord-africaine (UNAF) des clubs vainqueurs de coupes, remporté sans pour autant trop puiser dans ses forces, l'Entente de Sétif en pleine forme après un début de saison en fanfare, en dépit d'une élimination amère et très tardive en Ligue des champions africaine, aura une autre belle opportunité ce soir devant une équipe présumée modeste, pour continuer sa série de bons exploits sur tous les fronts, d'autant plus que Dame Coupe reste l'un de ses principaux objectifs de cette nouvelle saison footballistique. De son côté cette jeune formation du sud de Sidi Bel-Abbès qui a raté de peu l'accession en Régionale I la saison passée sera cette fois-ci devant une mission très délicate devant les Sétifiens bien en place, et ce, malgré le départ de leur entraîneur en chef, l'Italien Gianni Solinas de la barre technique. Mais attention, la coupe réserve à chaque fois des surprises, notamment quand il s'agit d'une rencontre qui met



aux prises une équipe de la Ligue une ou deux et une autre de division inférieure. Ceci dit, la rencontre de ce soir sera importante pour les deux équipes, surtout pour les locaux qui tenteront, sans aucun doute, de mettre à profit l'avantage du terrain pour rester sur la même dynamique de succès. En tout cas, la grande pression sera sur les épaules des Aigles noirs, contrairement aux visiteurs qui viendront à Ain El Fouara avec la ferme intention de créer la sensation même si leur mission s'annonce d'ores et déjà rude. Une chose est néanmoins sûre, les Sétifiens doivent prendre très au sérieux cette équipe car, en Coupe d'Algérie, les petites équipes n'existent pas. Comme l'atteste évidemment l'édition 2000 remportée par le CR Beni-Thour, qui a créé une surprise devant le WT Tlemcen battu sur le score de deux buts à un. Il est à signaler que l'Entente

de Sétif était le premier club à avoir remporté la coupe d'Algérie en 1963, date de création de cette compétition nationale. La victoire ce soir est très importante pour les coéquipiers de Abdelkader Laifaoui. Un match très important attend ce vendredi les protégés de Kamel Abassen qui devrait assurer l'intérim, en attendant l'arrivée d'un nouvel entraîneur face au doyen du football algérien, le MC Alger en match comptant pour la huitième journée du championnat national Ligue 1 à partir de 18h au stade du 8-Mai-45. L'Entente de Sétif a quand même une grande histoire par le passé avec cette compétition. Elle a remporté sept fois le trophée, et occupe la première place en compagnie de l'USM Alger.

M. S.

ÉQUIPE NATIONALE DU YÉMEN

## SAÂDANE DE NOUVEAU PRESSENTI À LA BARRE

L'ancien sélectionneur national, Rabah Saâdane, a indiqué mardi que la Fédération yéménite de football, est en train de faire le forcing dans l'objectif de le convaincre de diriger la barre technique de la sélection du Yémen, rapporte mardi la presse locale. "J'ai reçu une communication de la part du président de la fédération yéménite Salah Hamed Al Aissa, et on s'est entendu pour nous rencontrer au Yémen dans le but d'entamer les négociations et essayer de trouver un accord", a indiqué Rabah Saâdane à l'agence DPA, cité par la presse locale. La Fédération yéménite a pris attache avec Rabah Saâdane pour succéder au technicien Youri Strechko, limogé, en raison des résultats négatifs enregistrés lors de la Coupe du Golfe. "Les dirigeants de la Fédération insistent vraiment pour s'attacher mes services, mais tant que les négociations n'ont pas été entamées, je ne peux rien avancer, même s'il y a une grande possibilité de revenir au Yémen", a-t-il ajouté. Plusieurs noms d'entraîneurs ont été évoqués avant que la Fédération yéménite ne jette son dévolu sur l'ancien sélection-



neur national, Rabah Saâdane, qui pourrait diriger de nouveau le Yémen. En effet, le technicien algérien a déjà assuré la direction de la barre technique du Yémen pendant 16 mois (2004-2005). Rabah Saâdane a démissionné de son poste de sélection-

neur national au lendemain de la contre performance concédée à domicile face à la Tanzanie (1-1), dans le cadre de la 1<sup>ère</sup> journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2012

APS

PUB

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME  
DIRECTION DE L'URBANISME ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA D'EL-OUED

### AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 43 alinéa 2 du décret présidentiel n° 02/250 du 24/07/2002 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, la Direction de l'urbanisme et de la construction de la wilaya d'El-Oued informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres n° 30/2010 à la concurrence nationale pour réalisation :

Projet	Entreprise	Montant (TTC)	Notes	Délais	Critère de choix
Réalisation voirie urbain à cité centre ville commune El Meghaier sur une distance de 6 kms	TOUATI Ahmed Med Nouredine	40.506.994,77 DA	79.50	120 jours	Moins disant

Conformément à l'article 101 du décret présidentiel n° 02/250 du 24/07/2002 modifié et portant réglementation des marchés publics, tout soumissionnaire conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission de la wilaya des marchés dans un délai de dix (10) jours à compter de la publication du présent avis dans les journaux nationaux ou Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public.

FOOTBALL

ANGLETERRE

# ARSENAL ENFONCE UN PEU PLUS CHELSEA

*Arsenal a logiquement dominé Chelsea (3-1) lundi soir lors du dernier match de la 19<sup>e</sup> journée du Championnat d'Angleterre et en a profité pour revenir à deux points de Manchester United le leader, enfonçant encore un peu plus dans la crise son adversaire du jour.*

Après 11 rencontres d'affilée sans victoires face à Chelsea et Manchester United, les Gunners ont enfin vaincu leurs démons. En livrant un match parfaitement maîtrisé et en dominant leurs illustres adversaires dans tous les compartiments du jeu, ce succès de prestige pourrait aider les hommes d'Arsène Wenger à se débarrasser psychologiquement. Lundi soir, Arsène Wenger avait décidé de se passer de Marouane Chamakh, qui traverse une période un peu difficile, et d'Andrei Arshavin, qui ne défend pas assez dans ce genre de match, et de les remplacer par Van Persie et Walcott. Et le technicien français a été bien inspiré. La première période a été toute rouge et blanche. Hormis une belle frappe croisée de Drogba (7e) après un ballon perdu par Koscielny, les Blues, privés d'Anelka blessé à un genou, n'ont jamais été dangereux alors qu'Arsenal n'a cessé de pilonner le but de Petr Cech jusqu'à l'ouverture du score méritée d'Alex Song (44e). Avant, Van



Persie avait raté sa reprise (6e), Nasri cadré la sienne (22e). Puis Cech sorti le tir lobé du Français (41e) alors que Theo Walcott causait des misères à la défense bleue. Dans une superbe ambiance, Chelsea était parvenu à bien défendre jusqu'à la 44e minute et ce une-deux

Song-Wilshere qui, après un cafouillage, a permis au Camerounais d'ouvrir la marque. Sans Nicolas Anelka, Chelsea ne parvenait pas à développer du jeu et ses contre-attaques manquaient de tranchant. A la pause, la question était de savoir comment Arsenal allait gérer cet

avantage après avoir tant souffert face à Chelsea ces dernières saisons avec deux victoires seulement lors des 13 derniers matches, dont une seule à domicile en sept ans ! La réponse allait vite arriver. Un ballon d'Essien vers son but était récupéré par Walcott qui n'avait plus qu'à décaler Fabregas pour le deuxième but des Gunners (51e). Une minute plus tard, l'Espagnol lui rendait la pareille après une grosse erreur de Florent Malouda (53e). Dans un match fou, Ivanovic relançait les siens de la tête (57e). L'ambiance était montée d'un cran et ce choc atteignait les sommets espérés. La ballon allait d'un but à l'autre et Nasri aurait pu inscrire un 4e but (69e), tout comme Diaby (80e). Cela faisait neuf ans que deux clubs du Big Four ne s'étaient pas rencontrés lors du Boxing Day. Cela valait la peine d'attendre... Surtout, Arsenal a enfin battu Chelsea et revient à deux points de Manchester United tout en reléguant Chelsea, 4e, à quatre longueurs. Les Gunners ont ainsi enfoncé encore un peu plus les Blues qui n'ont désormais plus gagné en Premier League depuis le 11 novembre contre Fulham (1-0), soit six matches de suite au cours desquels ils ont encaissé 10 buts. "Tu seras viré demain matin", chantaient les fans d'Arsenal à l'attention de Carlo Ancelotti, le manager italien de Chelsea, de plus en plus sur la sellette et, pour l'instant, incapable de stopper ni même de freiner la dégringolade des champions d'Angleterre en titre. **In FIFA.Com**

## L'année footballistique 2010 en images

L'année 2010 était placée sous le signe de la Coupe du monde de la FIFA en Afrique du Sud. Pour les amateurs de football du monde entier, cette année restera inoubliable. Le football a atteint son plus haut niveau sur la scène internationale, mais aussi sur le plan national. A l'approche des fêtes de fin d'année, *FIFA.com* passe en revue les plus grands moments de ces douze derniers mois. Des triomphes en championnat aux victoires en coupe nationale, en passant bien sûr par les tournois FIFA de l'année, *FIFA.com* vous rappelle en images toute l'intensité et la beauté de ces temps forts de l'année 2010. Parcourez ces images et revivez les moments les plus marquants de ces derniers mois.

### Cinq titres en 1 an pour l'Inter de Milan



2010 a été sans conteste l'année de l'Inter Milan. Sous la direction de l'entraîneur José Mourinho, le club italien a triomphé en Serie A et remporté la Coupe d'Italie, mais aussi la Ligue des champions de l'UEFA, après s'être imposé 2-0 en finale face au Bayern Munich. Auteur des deux buts, Diego Milito a été le grand artisan de cette victoire. Après le triomphe en Ligue des champions de l'UEFA, Mourinho a annoncé qu'il quittait Milan pour rejoindre le Real Madrid. Il a été remplacé par le technicien espagnol Rafael Benitez, qui a conquis un titre d'embellie : l'Inter a gagné la Supercoupe d'Italie en battant l'AS Rome 3-1. Mais la série victorieuse n'était pas encore finie. En décembre, l'Inter a remporté la Coupe du Monde des Clubs de la FIFA à Abou Dabi.

### L'Espagne se hisse sur le toit du monde

L'un des principaux temps forts de l'année 2010 a bien sûr été la Coupe du monde de la FIFA en Afrique du Sud. La participation active et colorée des fans, l'ambiance animée qui régnait dans les stades, des matches exceptionnels et des moments riches en émotions,

tout a contribué à faire de ce tournoi une réussite. Le grand rendez-vous du ballon rond 2010, c'est aussi le triomphe de l'Espagne, qui a déclenché l'euphorie de tout un pays. Les Espagnols ont vaincu les Néerlandais en finale à la faveur d'un but inscrit par Andres Iniesta à la fin de la prolongation. L'équipe d'Allemagne s'est elle aussi distinguée grâce à ses jeunes joueurs tels Mesut Özil, Thomas Müller et Sami Khedira, tandis que le football uruguayen a vécu une véritable renaissance durant le tournoi.

### Le Ghana : la surprise



Le Ghana, finaliste malheureux de la CAN 2009, a profité d'une hécatombe de blessures pour accélérer l'arrivée chez les seniors de la génération vainqueur de la Coupe du Monde U-20 de la FIFA 2009. Sous la houlette du tacticien serbe Milovan Rajevac, et avec comme fer de lance un Asamoah Gyan extrêmement efficace dans la finition, les Black Stars ont finalement été l'équipe africaine la plus performante en Afrique du Sud. Pour son premier match dans la Coupe du Monde de la FIFA 2010, le Ghana a pris le dessus sur la Serbie, grâce à un penalty transformé par Gyan en fin de rencontre. En huitième de finale, c'est encore Gyan qui, en marquant dans le temps additionnel, a offert la victoire aux siens contre les Etats-Unis. Après le Cameroun en 1990 et le Sénégal en 2002, le Ghana est ainsi devenu la troisième équipe africaine à atteindre les quarts de finale du rendez-vous mondial suprême.



### L'Afrique s'en souviendra

L'Afrique du Sud est le premier pays organisateur d'une Coupe du monde de la Fifa à ne pas atteindre le

deuxième tour de l'épreuve. Les Bafana Bafana ont cependant fait amende honorable pour leur dernière sortie dans la compétition, en battant la France 2-1 à Bloemfontein. Malgré cette élimination à la différence de buts, l'Afrique du Sud restera dans tous les esprits pour son immense fierté... et ses vuvuzelas.

### Le football féminin sous son plus beau jour



Cette année, les dames ont prouvé une nouvelle fois qu'elles étaient aussi habiles balle au pied que les messieurs. Durant la Coupe du monde féminine U-17 de la Fifa et la Coupe du monde féminine U-20 de la FIFA, 16 équipes se sont affrontées pour décrocher la couronne mondiale dans leur catégorie d'âge. De nouveaux records d'affluence, de nombreuses surprises et une progression évidente des formations africaines et sud-américaines ont marqué la Coupe du monde féminine U-20 de la FIFA, Allemagne 2010. C'est l'équipe du pays hôte, impressionnante, qui s'est adjugé le titre : les joueuses de Maren Meinert ont triomphé du Nigeria en finale à Bielefeld, devant 24.633 spectateurs, grâce aux réalisations d'Alexandra Popp et de Kim Kulig (2-0). Quant à la Coupe du monde féminine U-17 de la FIFA, qui se déroulait à Trinité-et-Tobago, elle a été remportée par la République de Corée à l'issue d'une finale passionnante et prolifique qui s'est terminée aux tirs au but. Ces deux compétitions sont de très bon augure pour la Coupe du Monde Féminine de la Fifa 2011, dont le Tirage au sort final a eu lieu en décembre à Francfort.

Le début décembre, les regards de la planète football toute entière se sont tournés vers la Suisse. Les plus hauts dignitaires et représentants du monde du sport, de la politique et même du show business se sont retrouvés à Zurich au Siège de la Fifa les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> décembre pour l'annonce des pays organisateurs des éditions 2018 et 2022 de la compétition reine. Le Comité exécutif de la Fifa a attribué la Coupe du monde de la Fifa 2018 à la Russie, tandis que l'édition de 2022 se déroulera au Qatar.

### La lutte pour l'or olympique

Du 12 au 26 août 2010 s'est déroulée la première édition des Jeux Olympiques de la Jeunesse : 13 jours de grand football à Singapour. Des équipes masculines et féminines représentant les six confédérations de football se sont mesurées au stade Jalan Basar pour tenter d'obtenir la médaille d'or. Ce sont finalement les jeunes ENS qui sont montés sur la première marche du podium, après avoir

### La Russie et le Qatar accueilleront l'épreuve suprême

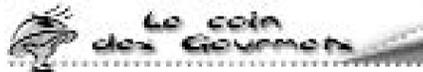


dominé Haïti en finale 5-0. Côté filles, c'est le Chili qui s'est adjugé l'or olympique (1-1 contre la Guinée équatoriale, 5:3 t.a.b.).

### L'année s'achève en beauté à Abou Dabi



L'année s'est terminée en beauté par la Coupe du monde des clubs de la Fifa aux Emirats arabes unis. Sous le soleil d'Abou Dabi, sept équipes ont tenté de s'emparer du trophée, qui a finalement été remporté par l'Inter Milan. Le club italien s'est imposé haut la main en finale (3-0) face au TP Mazembe Englebert, vainqueur de la Ligue des champions de la CAF. Une fin d'année réconfortante pour les supporters de l'Inter, qui a livré récemment des prestations moins convaincantes en Serie A et en Ligue des champions de l'UEFA.



**Soupe  
aux petits-pois secs**



**Ingrédients :**

500 g de petits-pois secs  
1 pincée de sel  
1 c. à café de cumin  
8 gousses d'ail écrasées  
Eau  
Piment de Cayenne  
1 c. à café de piment doux

**Préparation :**

Verser 1,5 l d'eau dans une cocotte minute et porter à ébullition. Bien nettoyer les petits-pois, les laver et les verser dans l'eau bouillante. Ajouter le sel, le cumin et l'ail. Fermer et laisser cuire pendant 30 mn ou jusqu'à cuisson entière des petits-pois. Retirer du feu, laisser refroidir et mixer tout le contenu de la cocotte jusqu'à obtention d'une soupe à consistance liée. Saupoudrer de piment de Cayenne.

**Chocolat fourré  
à la pâte d'amande**



**Ingrédients :**

**Pour la pâte d'amande :**  
400 g d'amandes en poudre  
400 g de sucre glace  
8 cl d'eau  
1 c. à café d'arôme d'amande amer  
1 c. à café d'eau de fleur d'oranger

**Pour le chocolat :**

200 g de chocolat noir pâtissier

**Préparation :**

Mélanger les amandes en poudre et le sucre. Ajouter l'eau, l'arôme d'amande et l'eau de fleur d'oranger. Pétrir jusqu'à obtenir une masse compacte. Laisser reposer couvert d'un film étirable pendant une nuit. Faire fondre les carrés de chocolat au bain marie et pendant ce temps, façonner des petits pavés de pâte d'amande ou des petites boules. Chemiser une plaque de papier sulfurisé. Déposer un pavé de pâte sur une fourchette et le tremper dans le chocolat fondu. Tapoter la fourchette sur le bord de la casserole pour ôter l'excédent de chocolat et les déposer sur le papier sulfurisé. Répéter l'opération jusqu'à épuisement de la pâte d'amande. Pour accélérer le durcissement de vos bouchées, placez-les au frigo pendant quelques heures.

SOINS CAPILLAIRES

**Cheveux gras, comment les entretenir ?**

*Vous avez les cheveux gras ?  
Pas de panique, ce n'est pas une calamité.  
Aujourd'hui, il y a tout ce qu'il faut pour en  
prendre soin. Il suffit juste d'utiliser le bon  
produit et de la bonne façon. Suivez nos  
conseils pour redonner une belle allure à  
votre chevelure, brillante et saine.*

**Comment les  
entretenir ?**

La base du traitement anti-cheveux gras consiste à choisir un shampoing adapté à ce type de cheveux ou un shampoing ultra-doux au PH neutre. Vous pouvez les laver alors autant de fois que vous le souhaitez, dès que vous en ressentez le besoin en prenant la précaution de ne pas les agresser.

**Comment les laver ?**

Utilisez de toutes petites quantités de produit bien dilué, ne laissez pas poser le shampoing, le lavage le plus rapide sera le meilleur.

**A éviter :**

- le shampoing pour bébé ou enfants :  
- de frictionner vigoureusement la tête avec les ongles lors du shampoing.

- deux lavages successifs, le deuxième ayant un effet décapant.  
- l'eau à température trop élevée.  
- le sèche-cheveux trop chaud près des racines.  
- de les sécher en les frottant avec une serviette.

**A faire :**

- un léger massage rapide du cuir chevelu avant le shampoing, qui active la micro-circulation.  
- un dernier rinçage à l'eau froide, qui tonifie le cheveu et le fait briller (pas luire !)  
- un préséchage des cheveux avec une serviette éponge, qui enlève le trop-plein d'eau.  
- prenez un séchoir, mettez-le sur température douce, tenez-le à 15 cm de la chevelure et ne restez jamais au même endroit plus de 15 secondes.



**Comment les coiffer ?**

N'utilisez jamais de peigne en métal sur des cheveux mouillés. Prenez un peigne en corne ou en plastique. Les dents doivent être rondes et lisses afin de ne pas blesser les écailles des cheveux. Evitez les gels coiffants qui font le cheveu terne et gras, oubliez les huiles, qui font briller le cheveu, mais l'alourdissent.

**Masque à l'argile "effet  
buvard" :**

Verser dans un bol une poignée d'argile verte en poudre mélangée à du vinaigre coupé d'eau à 50 % de manière à obtenir une pâte épaisse. Appliquez ce masque capillaire "maison", laissez agir 10 minutes, rincez à l'eau tiède et procédez au shampoing.

LES USTENSILES

**Entretien des verres ternis et l'argenterie noircie**



**D**écouvrez nos recettes de grand-mère pour remédier aux verres ternis et à l'argenterie noircie.

**Du brillant pour les  
verres...**

Commencez par détartrer vos verres, en versant dedans une

solution de vinaigre blanc additionné de gros sel. Agitez énergiquement et laissez agir au moins 12 heures avant de rincer abondamment. Pour les verres très encrassés, versez deux c. à soupe du mélange suivant : deux poignées de gros sel dissoutes dans de l'eau javalisée. Cela sera d'autant plus efficace si cette solution est préalablement chauffée. Dans tous les cas, laissez agir pour que le miracle opère. Pour une brillance à toute épreuve, appliquez, en fine couche, un mélange de levure chimique et d'eau, rincez et faites briller à l'aide d'un chiffon doux. Satisfaction garantie !

**...pour l'argenterie :**

L'argenterie peu ou pas utilisée a de grandes chances

d'être piquée de taches noires. Pour les éliminer sans effort, faites tremper les couverts une vingtaine de minutes dans un bain de vinaigre blanc. Idem pour les traces de vert-de-gris qui ne résisteront pas à ce traitement. Une autre solution consiste à fabriquer une pâte à base de bicarbonate de soude et de quelques gouttes d'alcool à 90°, pâte dont on recouvrira les couverts avant de les frotter, puis de les rincer à l'eau. Et pour vous éviter ce récurage annuel, la prochaine fois que vous rangerez vos couverts en argent, pensez à placer à côté de celle-ci un morceau de craie.

**A S T U C E S**

**Stopper les  
grincements du lit**



Pour éviter les grincements du lit à chaque mouvement, mettez un peu de talc entre les jointures. Cela marche aussi pour le parquet, ou les autres meubles en bois.

**Du savon noir  
pour l'argenterie**



Mélangez du savon noir avec de l'eau chaude. Battez fortement afin d'obtenir une mousse. Laissez tremper vos couverts pendant quelques minutes. Essuyez-les.

**Entretien des  
 tiroirs**



Pour que vos tiroirs s'ouvrent et se ferment sans retenue, frottez les glissières et les champs avec du savon sec. Ainsi entretenus, ils reprendront leur facilité d'usage, sans blocage.

**Récupérer les  
pinceaux durcis**



Malgré vos précautions, les poils de votre pinceau ont durci ? Essayez de les récupérer en les laissant tremper pendant une heure au minimum dans un bain de vinaigre bouillant. Rincez à l'eau claire.



## PROGRAMME TÉLÉ



09h30 : djourouh el hayet  
10h10 : el hale el moula'eme  
10h35 : moughamarate chi chi  
11h00 : senteurs d'algérie "bordj bouaaréridj"  
12h00 : journal en français  
12h20 : louiza fernanda  
13h40 : beyt djedi II  
14h30 : sarkhet el miyeh  
15h15 : rawai'e el cirque el roussi  
16h30 : qaher el bihar  
17h00 : el djaouale  
17h30 : alhane wa chabab  
18h00 : journal en amazigh  
18h20 : djourouh el hayet  
19h00 : journal en français  
19h30 : algérie, génies des lieux "ghardaia 2"  
20h00 : journal en arabe  
20h45 : el harraga....  
21h00 : aha lil  
23h00 : tlemcen perle du maghreb



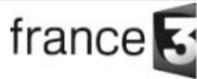
06:00 Piggly et ses amis  
06:30 T'fou  
10:15 Beethoven et le trésor perdu  
11:55 Petits plats en équilibre  
12:00 Les 12 Coups de Midi !  
12:50 L'affiche du jour  
13:00 Journal  
13:40 Petits plats en équilibre  
13:45 Au coeur des Restos du Coeur  
13:50 Météo  
13:55 La boum 2  
15:50 Le coeur de l'océan  
17:15 La totale  
19:10 Le juste prix  
19:50 La prochaine fois, c'est chez moi  
19:55 Météo  
20:00 Le journal  
20:35 C'est ma Terre  
20:37 Courses et paris du jour  
20:40 Moments de bonheur

20:42 Météo  
20:45 Ushuaïa nature  
22:30 «V»  
23:20 «V»  
00:10 «V»  
00:55 Compte à rebours  
01:55 Commissaire Cordier  
03:30 Des parcs et des hommes  
04:25 Sur les routes d'Ushuaïa  
04:50 Musique  
05:05 Elisa



06:00 Les Z'Amours  
06:30 Point route  
06:35 Télématin  
09:05 Dans quelle éta-gère  
09:10 Des jours et des vies  
09:35 Amour, gloire et beauté  
09:55 Foudre  
10:25 Foudre  
10:45 Météo  
10:55 Motus  
11:25 Les Z'Amours  
12:00 Tout le monde veut prendre sa place  
12:55 Météo  
13:00 Journal  
13:40 Météo  
13:45 Consomag  
13:50 Toute une histoire  
14:40 Fantôme avec chauffeur  
16:10 Le pont de la rivière Kwaï  
18:50 Paris sportifs  
19:00 N'oubliez pas les paroles  
19:50 Les étoiles du sport  
19:52 Météo  
20:00 Journal  
20:30 Tirage du Loto  
20:33 Météo  
20:35 Drôle de famille !  
22:15 Des nouvelles de Céline - Céline Dion en toute intimité  
23:50 Dans quelle éta-gère  
23:55 Journal de la nuit  
00:05 Météo  
00:10 Un conte de Noël  
02:35 Toute une histoire  
03:15 Courant d'art  
03:30 24 heures d'info  
03:40 Météo

03:45 Emissions religieuses  
04:45 Profession explorateur  
05:35 24 heures d'info  
05:45 Météo



06:00 Euronews  
06:40 Plus belle la vie  
07:10 Ludo  
07:11 Tom & Jerry  
11:30 3e séance  
11:40 Consomag  
11:45 Le 12/13  
11:50 Edition de l'outre-mer  
11:55 Météo  
12:00 Journal régional  
12:25 Journal national  
12:55 Météo  
13:00 Côté cuisine  
13:30 En course sur France 3  
13:45 Keno  
13:50 Louis la Brocante  
15:25 Le fou du labo 4  
16:55 Slam  
17:35 Des chiffres et des lettres  
18:05 Questions pour un champion  
18:45 19/20  
18:48 Edition régionale et locale  
19:00 Journal régional  
19:30 Journal national  
19:58 Météo  
20:00 Tout le sport  
20:05 Le progrès en questions  
21:10 Plus belle la vie  
20:35 La chorale des Petits Chanteurs  
22:35 Une histoire épique  
22:38 Météo  
22:40 Soir 3  
23:10 Les Chevaliers du Fiel  
00:30 Tout le sport  
00:40 Gala Ni putes, ni soumises  
02:20 Soir 3  
02:50 Plus belle la vie  
03:15 Nous nous sommes tant aimés : Luis Mariano  
03:45 Nous nous sommes tant aimés : Elie Kakou  
04:15 30 millions d'amis  
05:05 Les matinales  
05:25 Questions pour un cham-

pion



06:00 M6 Music  
06:10 Météo  
06:15 Franklin et le trésor du lac  
07:35 Météo  
07:40 Disney Kid Club  
09:00 Météo  
09:05 M6 boutique  
10:00 Météo  
10:05 Barbie et le palais de diamant  
11:45 Le grand bêtisier  
12:40 Météo  
12:45 Le 12 45  
13:00 Météo  
13:05 Dinotopia  
15:15 Dinotopia  
17:45 Un dîner presque parfait  
18:50 Le grand bêtisier  
19:40 Météo  
19:45 Le 19 45  
20:05 Scènes de ménages  
20:45 Spéciale D&CO  
22:50 D&Co, une semaine pour tout changer  
00:55 The Beast : Contre-enquête  
01:45 Météo  
01:50 100 % poker  
02:50 M6 Music



19:00 Arte Journal  
19:30 Les aventures culinaires de Sarah Wiener  
19:55 Sa majesté, le Zambèze  
20:39 Thema  
20:40 Y a du sushi à se faire !  
21:30 McDo, une passion française  
22:30 Le dessous des cartes  
22:45 Thomas Mann et les siens  
00:25 Thomas Mann et les siens  
02:10 N'aie pas peur de la chambre noire  
03:00 Mission paradis  
04:30 Mystères d'archives



06:00 Gym direct  
07:30 Télé achat  
09:00 Les animaux de la 8  
09:25 Mademoiselle Cinéma  
09:45 Morandini !  
10:50 24h people  
11:30 A vos recettes  
12:00 Papa Schultz  
12:25 Papa Schultz  
12:55 Papa Schultz  
13:35 Alice Nevers, le juge est une femme  
15:15 Alice Nevers, le juge est une femme  
17:00 L'amour au menu  
18:30 Africa Eco Race  
18:45 Morandini !  
19:55 La minute de vérité  
20:40 La minute de vérité  
21:30 La minute de vérité  
22:30 La minute de vérité  
23:30 La minute de vérité  
00:30 Morandini !  
01:30 24h people  
02:00 Alice Nevers, le juge est une femme  
03:30 Alice Nevers, le juge est une femme  
05:00 Mon incroyable histoire



06:40 Téléachat  
09:40 Disney Break  
09:41 Cadet Kelly  
11:15 Jonas  
11:40 Hannah Montana  
12:15 Friends  
12:40 Friends  
13:05 Friends  
13:35 Commissaire Moulin  
15:10 Commissaire Moulin  
16:50 Merlin  
17:55 Merlin  
18:50 Merlin : L'épidémie  
19:50 Au coeur de l'extreme  
20:35 Commissaire Moulin  
22:25 Code 12  
00:00 Code 12  
01:20 European Poker Tour

## LA SELECTION DU JOUR



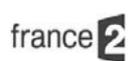
20h45

## Ushuaïa nature



Présentateur Nicolas Hulot.

Nicolas Hulot débute ce nouveau numéro sur le canal du Mozambique à bord d'un modeste dhow. Les eaux de ce passage mythique séparant le Mozambique de l'île de Madagascar cachent une faune impressionnante.



22h15

## Des nouvelles de Céline - Céline Dion en toute intimité



Présentateurs Julie Snyder et Patrick Sabatier.

Pour découvrir l'une des plus grande star mondiale, Céline Dion, comme vous ne l'avez jamais vue. Lors d'un documentaire exceptionnel, quelques jours avant son accouchement, Céline Dion a reçu Julie Snyder à Jupiter Island, en Floride pour une interview en toute intimité.



20h35

## La chorale des petits chanteurs



Présentatrice Tania Young.

Les Petits Chanteurs à la Croix de Bois proposent une soirée au cours de laquelle ils interprètent, aux côtés de grands noms de la chanson française, des titres de leurs répertoires, des reprises de succès de Jean-Jacques Goldman ou France Gall. La soirée sera ponctuée de reportages et d'anecdotes retraçant le quotidien des Petits Chanteurs.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication  
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :  
021.63.80.82 et 87  
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16  
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour votre publicité s'adresser à  
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger  
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28  
Bureau de Constantine :  
100, rue Larbi Ben M'hidi -  
Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba  
24 rue Med-Khemisti  
Tél. : 038.86.11.57  
Bureau de Tizi-Ouzou  
Cité Mohamed-Boudiaf BT 29 A  
Nouvelle-Ville T. O.  
Tél-Fax : 026.21.56.78  
Bureau régional de Béjaïa : Cité des  
600-Logements Bt B03 Ihaddadene -  
Béjaïa - Tél/Fax : 034.21.56.13.

Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi libre  
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16  
CCP : 37 22 55 clé 54  
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

## Le ministère de l'Intérieur dément jouer les troubles fêtes pour le 31 décembre

Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales a affirmé mardi qu'aucune mesure n'a été décidée pour restreindre une quelconque activité à l'occasion de la nouvelle année 2011.

Le ministère "tient à assurer qu'aucune mesure n'a été dictée en vue de restreindre une quelconque activité", indique un communiqué du ministère, qui rappelle que les services de sécurité "sont mobilisés en vue d'assurer la sécurité et la quiétude des citoyens, au quotidien et à toute occasion".

Dans ce contexte, le ministère a démenti "fermement et énergiquement" l'information "erronée, grotesque et mensongère" rapportée par un quotidien national dans son édition de mardi selon laquelle il aurait adressé à ses services une "instruc-



tion faisant obligation aux établissements servant les boissons alcoolisées et non alcoolisées de fermer à 20h, la veille de la nouvelle année, et interdisant aux citoyens fréquentant ces établissements de sortir au-delà de 20h".

## Des faussaires arrêtés à Ghardaia



Le groupement de wilaya de la Gendarmerie de Ghardaïa a mis la main sur trois personnes qui falsifiaient des billets de banques algériens. Ils

opéraient à Touzouz. Les services de la brigade de Gendarmerie nationale ont procédé à une perquisition où ils ont trouvé sur les lieux des billets, des ordinateurs, des scanners-imprimante et des rouleaux de papier servant pour l'impression de faux billets et des produits chimiques pour leur confection et ont récupéré 1,49 million de faux dinars. Les faussaires, originaires de Ghardaia, ont été interpellés et présentés devant le parquet pour atteinte à l'économie nationale avant d'être écroués.

## Le mail, un truc de vieux ?

Ça y est, le *New York Times* l'a déclaré: le mail perso n'est pas encore mort, mais officiellement has been. A tel point qu'il n'y a plus que les vieux qui l'utilisent. Après un pic en 2009, la proportion de visiteurs uniques âgés de 12 à 17 ans sur les messagerie par email a baissé, jusqu'à atteindre uniquement 18% aux Etats-Unis aujourd'hui. Pour communiquer, les ados d'aujourd'hui préfèrent de loin le chat et les textos au fastidieux «courriel». Al'image de Lena, 17 ans: l'adolescente témoin du *New York Times* trouve l'email «trop nul» et reçoit les réponses à ses textos dans la seconde qui suit leur envoi. Il y a déjà un certain temps que ça sent le roussi pour le

mail. En juin déjà, Sheryl Sandberg, la directrice générale de Facebook, rappelait que seulement 11% des adolescents l'utilisent. «Si vous voulez savoir ce que les gens comme nous ferons plus tard, il faut regarder ce que les adolescents d'aujourd'hui font», explique-t-elle. D'où l'annonce de la mort imminente de ce type de messagerie. Les messages sur Facebook ont justement beaucoup joué dans la ringardisation du mail. En revanche, le mail reste le roi des rapports professionnels et administratifs. Les ados d'aujourd'hui finiront peut-être bien par devoir envoyer des pièces jointes à leurs patrons. D'où une lueur d'espoir pour les défenseurs du mail et de son étiquette

## Facebook devance Yahoo

Le réseau social fondé par Mark Zuckerberg en 2004 a dépassé Yahoo! en termes de visiteurs uniques le mois dernier. Il devient donc le troisième site le plus visité au monde, selon comScore.

C'est un seuil historique que vient de franchir Facebook : au mois de novembre il est devenu le troisième site mondial en termes de visiteurs uniques (VU) : 648 millions. Le réseau social passe ainsi devant Yahoo! (tous sites confondus), qui se place désormais 4<sup>e</sup> sur la Toile. Il semblerait que

le réseau social attire non seulement plus d'internautes, mais aussi beaucoup plus longtemps qu'avant. Le temps passé sur Facebook a explosé pour atteindre en moyenne 5 heures et 25 minutes par mois. Un succès qui est très certainement dû aux applications qui foisonnent sur le réseau social : jeux, géolocalisation, information, partage de contenu. tout se passe sur le site, qui a tendance à centraliser de plus en plus de services pour parvenir à asseoir son hégémonie.

## Bagages cherchent propriétaires à Roissy

Quelque 10.000 bagages de passagers d'Air France étaient toujours en souffrance mardi 28 décembre à l'aéroport parisien Roissy-Charles de Gaulle, conséquence des annulations de vol de la semaine dernière provoquées par les intempéries. Hier après-midi, nous en avions 16.000 bagages. Au total, 36.000 bagages ont été traités depuis le 25 décembre, a déclaré un porte-parole de la compagnie française. Pour ceux qui ne retrouvent pas leurs valises Air France dédommagera de 100 euros les malchanceux qui devront produire



des justificatifs et rembourseront dans la limite du raisonnable.

## Comment identifier un requin meurtrier

En regardant les photos de l'attaque, en étudiant les plaies et les morceaux de dents restés dans le corps de la victime, ou en se fiant à des témoignages.

Dans le cas des attaques de Charm Echeikh on s'appuie sur des photos qui servent de preuves. Les experts pensent qu'un seul requin longimane (plus communément appelé «requin à aileron blanc») est responsable de deux des attaques. En effet, des photographies prises avant et pendant les deux attaques montrent un animal aux caractéristiques physiques semblables. Bien qu'il n'y ait aucun moyen de retrouver la trace de ce requin, les scientifiques ont une idée précise de son apparence et pourraient l'identifier si, d'aventure, ils venaient à le croiser.

Il est très rare que des requins à aileron blanc sévissent dans les eaux égyptiennes. Les experts sont souvent obligés de croire à des chimères et de se limiter à déterminer l'espèce du squalo responsable de l'attaque, sans aller jusqu'à décrire l'aspect de l'animal. Les photos étant rares, les biologistes marins se rabattent sur les récits de témoins oculaires (qui décrivent la taille, la couleur et les marques corporelles du requin mis en cause) – des bases peu fiables, malheureusement. Tout baigneur qui s'est retrouvé à proximité d'un requin dangereux a tendance à largement surestimer la taille de l'animal. Autre réalité à faire froid dans le dos, 85% des personnes attaquées par un requin ne le voient pas.

Un examen des morsures peut s'avérer plus utile, car la dentition des requins est très variable d'une espèce à l'autre. A partir du diamètre des blessures, les scientifiques peuvent parfois déterminer la taille du squalo. En fonction des déchirures de la chair humaine autour des entailles, on peut déduire les mouvements qu'a effectués le requin au moment de l'attaque. Par ailleurs, certains requins, en particulier les petits, sont assez souples pour secouer vigoureusement leur tête au moment de l'attaque. En analysant les marques de morsure ainsi que les zones où les dents du squalo ont rayé les os de la victime, on peut savoir si le tranchant des dents est lisse ou dentelé.

Naturellement, si une partie des dents est restée logée quelque part sur le corps de la victime, c'est un indice majeur. Sans doute la clé qui permettra d'établir quelle espèce est à l'origine des morsures. D'ailleurs, il n'est pas rare que la dent d'un requin se brise, puisque les squalos sont des poissons cartilagineux dont les dents ne sont pas enracinées dans des os (comme chez l'homme). Une mâchoire de requin ressemble à un tapis roulant fait de dents; lorsqu'une dent antérieure se brise sur un phoque, une planche de surf ou un humain, il y en a une autre juste derrière pour la remplacer. Si les scientifiques arrivent à identifier l'espèce responsable d'une attaque sur des baigneurs, ils peuvent éventuellement consigner cette information dans une base de données telle que le Fichier international sur les attaques de requin à des fins scientifiques – en général, cela ne va pas plus loin. Le fait de savoir à quoi ressemblent les requins meurtriers de Charm el-Cheikh n'est pas d'une grande utilité: les requins sont des animaux de passage, qui traînent rarement autour de la même plage pendant très longtemps. Par ailleurs, le mythe du méchant requin dévoreur d'hommes est maintenant passé de mode. Même Peter Benchley, l'auteur du best-seller *Les Dents de la mer* [qui a inspiré la saga éponyme en quatre volets, a reconnu tardivement qu'il n'avait pas rendu service aux requins en les dépeignant comme d'impitoyables monstres marins.



Les photos étant rares, les biologistes marins se rabattent sur les récits de témoins oculaires (qui décrivent la taille, la couleur et les marques corporelles du requin mis en cause) – des bases peu fiables, malheureusement. Tout baigneur qui s'est retrouvé à proximité d'un requin dangereux a tendance à largement surestimer la taille de l'animal.



## INSOLITE

### Un skieur se fait flasher par un radar !

Plusieurs amis ont profité des chutes de neige sur la région parisienne pour s'offrir un petit tour en skis, et ainsi se faire flasher par un radar.

Depuis plusieurs jours, une partie du territoire français se réveille régulièrement sous la neige et sur le verglas en raison des températures très basses de cet hiver. Une situation météorologique qui a toutefois donné des idées à quelques jeunes. En région parisienne, certains ont même trouvé une bonne activité pour se réchauffer : le ski !

A Jouy-en-Josas, dans les Yvelines, un jeune homme a chaussé les spatules pour s'adonner à ce sport plus réservé à la montagne qu'au bas-côté des routes. Tracté par une voiture, il s'est même offert le luxe de... se faire flasher par un radar automatique, après avoir skié à 65 km/h au lieu des 50 km/h réglementaires !



## Horaires des prières

Annaba	Alger	Tlemçen
Fadjr : 5h53	Fadjr : 6h07	Fadjr : 6h23
Dohr : 12h23	Dohr : 12h44	Dohr : 13h00
Asr : 14h53	Asr : 15h15	Asr : 15h32
Maghreb : 17h14	Maghreb : 17h33	Maghreb : 17h47
Icha : 18h42	Icha : 18h54	Icha : 19h11

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

07.77.10.49.42  
05.50.18.37.57

MONTÉE DES EAUX DE LA SEINE

## Paris menacée d'une crue

La Seine a atteint, lundi, 4 mètres au niveau du pont d'Austerlitz, à l'est de la capitale. C'est deux fois le seuil d'alerte. Le trafic des péniches de plus de 105 mètres a été interrompu du fait d'une hauteur insuffisante sous les ponts de la capitale.

Après les importantes chutes de neige qui ont déferlé sur elle durant deux semaines, la capitale française connaît une montée des eaux de la Seine, la plus importante depuis 10 ans, entraînant d'importants débordements des berges du fleuve. La Seine a atteint, lundi, 4 mètres au niveau du pont d'Austerlitz, à l'est de la capitale. C'est deux fois le seuil d'alerte, estiment les services d'hydrométrie. Le trafic des péniches de plus de 105 mètres a été interrompu du fait d'une hauteur insuffisante sous les ponts de la capitale. Plusieurs voies sur les berges de Paris ont été submergées, notamment au niveau du quai de Bercy, et ont fortement perturbé la circulation. D'autre part, les voies sur la rive gauche ainsi que le tunnel des Tuileries, qui relie Châtelet à la Concorde, ont été fermés à la circulation. Les services de l'État ont placé plusieurs cours d'eau, se situant dans un quart nord-est du pays, en "vigilance jaune". Ce niveau traduit un risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs.



Montée inquiétante des eaux.

Le cran d'au-dessus, le niveau "orange", est associé à un risque de crue génératrice de débordements importants ayant un "impact significatif sur la sécurité". Le niveau normal de la Seine est en effet de 0,82 mètre avec un débit de 300 mètres cubes par seconde contre 3,82 mètres pour 1.086 mètres cubes déjà lundi, et l'on commence à parler de crue à partir de 1,86 mètre. De nombreux experts s'attendent à une redite des inondations de 1910 dans les prochaines années. Elles toucheraient 500.000 personnes et pourraient coûter jusqu'à 12 milliards d'euros de préjudice à la France. APS

### 5 personnes tués dans 2 accidents à Khenchela

Cinq (5) personnes ont trouvé la mort à Khenchela dans deux accidents distincts, indique-t-on auprès de la Protection civile. Le premier accident, survenu dans la nuit de lundi à mardi sur la route nationale n° 33 reliant Khenchela à Biskra, non loin de la commune de Babar, a fait trois morts (une femme de 61 ans, son fils de 30 ans et un enfant de 5 ans), tués sur le coup à la suite d'une collision entre une voiture de tourisme et un véhicule utilitaire, précise la même source. Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale pour établir les circonstances de ce nouveau drame de la route, ajoute-t-on. Le deuxième accident a eu lieu dans un domicile où un couple a péri par émanations de monoxyde de carbone, indique-t-on à la Protection civile. Selon la même source, les corps des victimes (un homme de 62 ans et son épouse de 52 ans) ont été découverts sans vie mardi matin dans leur domicile situé à la cité de la route de Ain Beïda, au chef-lieu de wilaya. Des émanations de monoxyde de carbone provenant d'un chauffage défectueux seraient à l'origine de cet accident, selon la source. APS

### CHAMPIONNAT ARABE DES ÉCHECS

#### 7 médailles pour l'Algérie, dont 1 en or

L'Algérie s'est illustrée au championnat arabe des échecs, qui s'est déroulé en Tunisie du 21 au 27 décembre, en remportant 7 médailles (1 or, 3 argent et 3 bronze), a-t-on appris, hier, auprès de la Fédération algérienne des échecs (FADE). Le vermeil est revenu à Ali Nassr dans la catégorie des U-14. Ali Nassr n'a concédé aucune défaite avec 5 points sur 7 possibles devant l'Égyptien Maître-Fide Wagdy Andro. Les trois médailles en argent ont été remportées par Rania Nassr avec 8 points sur 9 et Ghilès Makhlof avec un résultat de 6,5 sur 9, tous deux dans la catégorie des U-8, et Zineb Dina Abdi dans la catégorie des U-14. Enfin, Zineb Maouchi et Ghizlaine Banat (U-12) chez les filles ont terminé ex aequo à la 3e place avec 6,5 points et doivent se contenter d'une médaille en bronze chacune, de même pour Mohand Aezki Nacer chez les garçons qui a réalisé un score de 6 points sur 9. Au classement général par nations (garçons et filles), la première place est revenue à la Syrie avec 8 médailles (4 or, 2 argent, 2 bronze), suivie de l'Égypte avec 5 médailles (2 or, 2 argent, 1 bronze), de l'Algérie (1 or, 3 argent et 3 bronze) et des Emirats Arabes Unis avec 4 médailles (1 or, 3 bronze). Ce championnat, qui s'est déroulé selon le système suisse en neuf rondes, a connu la participation de 88 joueurs et joueuses d'échecs représentant dix pays arabes, à savoir l'Algérie, les Emirats arabes unis, l'Égypte, l'Irak, la Libye, le Liban, le Maroc, le Qatar, la Syrie et la Tunisie, pays hôtes.

### JS KABYLIE

#### Idrissa Coulibaly sur le départ

Le rumeur, qui circule au sein des supporters de la JSK, fait état que le défenseur Idrissa Coulibaly, songe sérieusement à quitter le club-phare du Djurdjura après y avoir fait toutes ses classes. Le joueur en fin de contrat serait prêt à mettre un terme à son aventure avec son club. Il ne cesse d'attirer les convoitises des équipes algériennes, mais aussi étrangères. Le contrat de Coulibaly n'expirera que le 15 janvier prochain, c'est-à-dire

dans une semaine, mais le joueur aurait déjà donné son accord de principe à l'équipe libyenne d'Al-Itihad qui aurait accepté ses exigences financières. Mais pour le moment aucun nom de club ou montant de transfert n'ont encore été rendus publics. Son manager Zine Driss se contente de rejeter ces rumeurs sans toutefois nier le fait que le joueur soit en contact avec plusieurs clubs africains et européens. A en croire une source crédible au sein de la direction du Club Africain, relayée par le site Internet d'Eurosport, dans sa version arabophone, Idrissa Coulibaly serait très proche du vieux club de la capitale tunisienne qui affrontait le Mouloudia, vendredi passé, en coupe de l'Unaf. Selon la même source, le Club Africain aurait fait une proposition plutôt alléchante au président Hannachi pour s'attacher les services de Coulibaly.

#### Hannachi contacte Jugurtha Domrane

A l'approche des transferts d'hiver, relatifs aux arrivées et départs des joueurs, le club kabyle, constitue une préoccupation essentielle. Selon une source digne de foi, le solide défenseur de la formation de Pacy sur Eure (nationale, troisième division française), Jugurtha Domrane, qui a connu les EN Juniors et Espoirs et qui se montre toujours disponible à représenter les couleurs nationales a été officiellement contacté par la JS Kabylie. C'est le président de la JSK Moh-Chérif Hannachi en personne qui a pris attache avec l'international algérien pour lui proposer de revêtir le maillot des Canaris toujours selon la même source. Le président du club Moh-Chérif Hannachi s'est réuni pour définir une stratégie et tenter de mobiliser le staff. "Nous n'allons pas recruter pour le simple plaisir de recruter, mais nous avons déjà ciblé une bonne dizaine de joueurs susceptibles de renforcer tel qu'il se doit la JSK mais nous tenons tout cela au secret pour éviter d'ameuter tous les autres recruteurs et de nous faire court-circuiter comme par le passé", s'est limité à déclarer le président de la JSK, qui semble bel et bien décidé à casser sa tirelire pour mettre le turbo lors de la phase retour. M. Z.



## organise trois événements pour terminer l'année en beauté

Comme d'habitude, Djezzy termine en beauté pour ses clients cette année 2010. En effet, à Constantine, Oran aussi bien qu'Alger, trois événements grandioses -dîners et spectacles- ont rassemblé, dans une ambiance festive et conviviale, le management de Djezzy avec un grand nombre de gestionnaires et de responsables d'entreprises.

Ces trois rencontres, qui s'inscrivent dans une tradition qui fait la part belle aux clients de l'entreprise Djezzy, visent d'abord à partager une réussite qui repose sur le principe gagnant/gagnant. Avec Djezzy, et c'est l'une des clefs de sa réussite, le client sait qu'il est accompagné par

un opérateur leader qui répond à ses besoins avec un service clientèle de haute performance, un réseau unique et des offres toujours alléchantes. On n'est pas leader sans avoir de solides arguments à faire valoir.

Durant les trois événements, des échanges chaleureux et féconds ont pu se tisser entre les responsables de Djezzy, ceux des grands comptes ainsi que ceux des PME/PMI. Tous ont été sensibles à cette invitation ainsi qu'à la disponibilité et au climat d'écoute qui ont marqué les soirées. L'un des axes de la stratégie commerciale de Djezzy est justement l'écoute permanente de la clientèle du simple abon-

né à la plus grande entreprise. Tous ont droit à un traitement ciblé et à la même réactivité de la part des services concernés de Djezzy. C'est ce genre d'événements qui permet aux uns et aux autres de mieux se comprendre et mieux trouver les réponses à toutes les questions susceptibles de se poser. Les invités n'ont d'ailleurs pas manqué de souligner le dialogue constant qui a toujours eu lieu, quelles que soient les circonstances, entre eux et leur opérateur préféré.

Précisons que pour l'année 2011, d'autres événements sont prévus pour confirmer le positionnement d'opérateur de qualité de Djezzy.